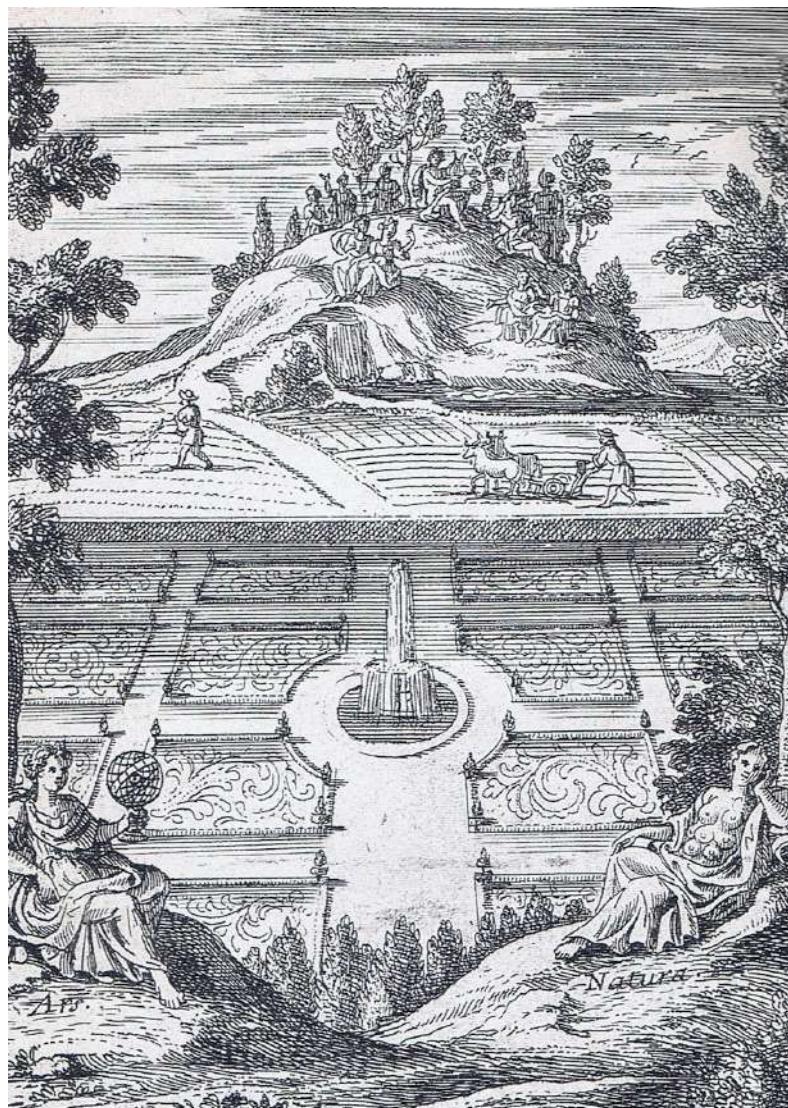


Restructuration du site Maret en campus urbain d'enseignement supérieur *Dijon (21)*



19 septembre 2025
Lancement du chantier

CPER
2021-2027



Curiositez de la Nature et de l'Art, Abbé de Vallemont, 1705

Présentation de l'opération et de ses enjeux

La présente opération porte sur la création d'un campus urbain d'enseignement supérieur sur le site du 3 rue docteur Maret, (parcelles cadastrale n°287 et 288), à Dijon, Côte d'Or.

Localisé en plein cœur historique, entre la place Darcy et la cathédrale, le projet réinvesti un site patrimonial remarquable, l'ancien grand séminaire de la ville, propriété de l'Etat depuis 1905. Transformée au cours des années 60 en Cité Universitaire, le site de Maret abrita durant les 65 dernières années : les locaux d'administratif du CROUS de Côte d'Or, un restaurant universitaire, une résidence étudiante ainsi que des locaux d'enseignements pour l'école supérieur des beaux-arts de Dijon.

L'occupation du site est partiellement interrompue en 2014 lorsqu'un incendie se déclare dans le corps de bâtiment principal et mets fin à l'activité de restauration. Depuis, l'administration du CROUS a également quittée Maret et ne reste plus que la résidence étudiante et l'ENSA dont les activités sont vouées à perdurer sur le site.

En dehors de ces deux périmètres, le projet propose la réhabilitation complète de la cité universitaire et de ses extérieurs avec en point d'orgue, la création d'un nouvel édifice dans la partie Est de la parcelle.

Au sein de ce patrimoine d'Etat, la région académique Bourgogne Franche-Comté, maîtrise d'ouvrage de l'opération, souhaite créer un campus d'enseignement supérieure tourné vers les thèmes Humanités, Arts et Culture qui regroupera en un seul site :

- l'école Sciences-Po Paris – Campus Dijon,
- l'Ecole Supérieure de Musique de Bourgogne Franche-Comté
- l'Ecole Nationale Supérieure des Arts de Dijon qui occupe déjà une partie du site ainsi que des locaux adjacents.

Ce regroupement doit permettre d'offrir une meilleure visibilité aux trois institutions ainsi que des mutualisations d'espaces, encourageant les synergies et les projets communs entre les trois écoles.

Cette opération est inscrite au contrat de plan Etat Région 2021-2027.





Enjeux du site et du programme

Le campus, un lieu d'exception au cœur de Dijon

Le projet de création d'un campus urbain d'enseignement supérieure en lieu et place de l'ancien Grand Séminaire de Dijon doit être mené dans une réflexion qui soit à la hauteur des enjeux et du site.

En regroupant ces trois institutions le programme permet des mutualisations d'espaces et encourage les synergies nouvelles et les projets communs entre les trois écoles. Il permet aussi de réimplanter la fonction universitaire en centre ville, là où celle-ci s'était progressivement retirée pour accueillir des effectifs d'étudiants sans cesse croissants.

Le projet doit investir ce site en s'appuyant sur ses qualités historiques, architecturales et paysagères. Il s'agit de permettre une reconversion qui s'inscrit dans la continuité de ses évolutions.

La question de l'usage est essentielle, et notamment concevoir des espaces de vie qui offrent aux usagers, au-delà du confort, la possibilité de varier les pratiques de l'espace, afin de mieux se l'approprier : il s'agit de permettre au site de FAIRE CAMPUS.

Le projet d'implantation d'un campus universitaire en centre historique répond aux attentes du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur qui indique qu'il est indispensable de renforcer les attaches entre l'activité universitaire et le centre historique.

Comme l'écrit M. Guy Nicot, Architecte en Chef des Monuments Historiques, en introduction du PSMV de Dijon dont il est l'auteur en 1982 :

« L'âme et le caractère de Dijon doivent être préservés. Nous devons également maintenir et rétablir, dans le coeur historique de la ville, la jeunesse et la vie. » C'est exactement l'objet du projet du campus urbain qui attirera une communauté d'étudiants réunis autour de cursus divers et complémentaires.

Tout aussi structurante que l'histoire bâtie, l'histoire de ses « vides » qui sont aussi des respirations nous apparaît majeure pour comprendre l'enjeu des relations entre les éléments construits.





Un campus inséré dans un contexte historique

Le Grand Séminaire, un lieu de formation séculaire

La forme accomplie du centre historique de Dijon n'a pas été conçue comme un ensemble architectural unique. Elle résulte de la juxtaposition d'éléments mis en place progressivement au cours de siècles avec très souvent un souci évident de ne pas porter brutalement atteinte à l'espace bâti antérieurement.

Les édifices qui composent la ville de Dijon ont répondu au cours de siècles à une succession d'intentions

dictées par la société organisée et ses principaux acteurs. Dans cette modification permanente, certains édifices ont été adaptés dès leur conception à un usage et à une image alors que d'autres ont connu et connaîtront encore des conversions de leur utilisation. En réinvestissant les espaces de l'ancien Grand Séminaire de Dijon le nouveau campus multidisciplinaire perpétue cette dynamique et accompagne le site dans un souffle nouveau avec une écriture propre.



Cité universitaire, Vue de la cour avant, photographie

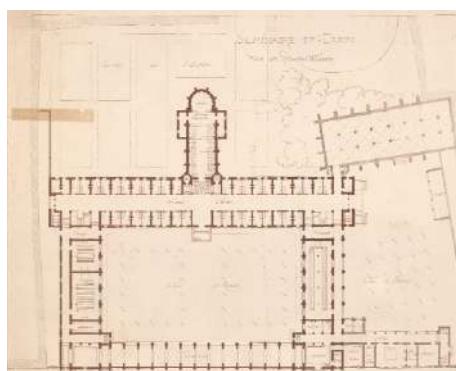
Le Grand Séminaire de Dijon – histoire et usage :

L'histoire du site de l'ancienne cité universitaire est intimement liée à celle de l'ancienne Abbaye Saint-Bénigne. En effet, les bâtiments concernés par la création du campus urbain d'enseignement supérieur sont ceux de l'ancien Grand Séminaire de Dijon.

Le Grand Séminaire de Dijon, fondé en 1664 est pris en charge par les Oratoriens vers 1680. La Révolution le confie à des prêtres constitutionnels puis en 1803, au Clergé du diocèse. En 1868, la Compagnie de Saint-Sulpice, congrégation spécialisée dans la formation des futurs prêtres reçoit cette mission jusqu'en 1904. En 1905, les locaux sont désaffectés en application de la loi sur la séparation de l'Église et de l'État puis les locaux sont dévolus à l'Université de Dijon en 1910.

Dans les années 1930, les édifices sont agrandis et le site devient la première cité universitaire de province, avec 160 chambres individuelles, un restaurant, un pavillon des sports, des salles d'études ainsi qu'une cuisine électrique.

Le site tel qu'on le connaît aujourd'hui est issu de travaux de rénovation réalisés à la suite de l'occupation des armées françaises et allemandes. Les travaux portent notamment sur les chambres puis la partie restauration transformée avec l'aménagement de deux salles à manger et la construction de cuisines à l'emplacement d'une ruelle qui longe le bâtiment, du côté de l'hôtel du Nord.



Grand Séminaire de Dijon, plan projeté du rez-de-chaussée, 1873



Grand Séminaire, depuis le déambulatoire

Composition architecturale et valeur d'usage :

A la lecture du programme, on perçoit à quel point les usages envisagés résonnent avec les usages passés et l'organisation originelle des édifices.

Restaurer le site, c'est l'accompagner dans des usages contemporains marqués par les fonctions et l'organisation historiques :

- **l'organisation intérieure étudiants / administration**
- **les flux de circulation hiérarchisés** en fonction des usages
- **l'équilibre édifice / cour d'honneur / jardin arrière**
- **les programmes judicieusement disposés dans les espaces historiquement conçus à cet effet.**

La construction du Grand Séminaire de Dijon (vers 1875) est contemporaine d'un engouement général de la société française pour l'Histoire. L'exemple du clergé du diocèse de Dijon et de ses prêtres érudits est en mesure d'éclairer les mécanismes et les enjeux qui conditionnent cet investissement de l'histoire. Avec ses spécificités, ce clergé érudit bourguignon est le relief d'un processus large : son approche de l'histoire est

l'expression des préoccupations de l'ensemble du corps ecclésiastique tout autant que celles d'une société s'interrogeant sur son identité.

Le programme initial du Grand Séminaire marque la composition architecturale du site. Les espaces d'études (cours, bibliothèque et prière) sont disposés, comme dans beaucoup de Séminaires, autour de la cour d'honneur.

**Restaurer le site,
c'est l'accompagner
dans des usages
contemporains
marqués par
les fonctions et
l'organisation
historiques.**

L'héritage d'un paysage singulier

Un site structuré anciennement par le paysage

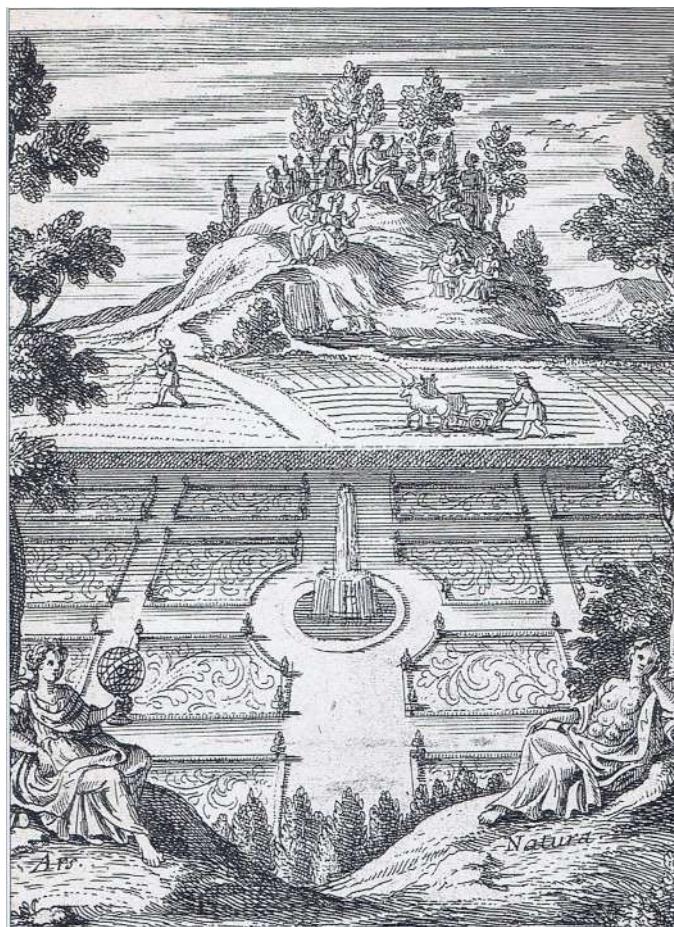
Le Grand Séminaire de Dijon est construit au XIXème siècle en lieu et place d'une partie de l'emprise de l'Abbaye Saint-Bénigne et de son jardin. Les communautés religieuses urbaines ont souvent su résister plus que d'autres à la forte pression exercée par l'apparition de besoins considérables d'espaces bâtis en centre-ville. C'est pourquoi, des différents jardins médiévaux illustrés dans les manuscrits et enluminures ne subsistent à l'histoire que les jardins clos d'abbayes.

L'îlot de l'ancienne Abbaye Saint-

Bénigne en est l'un des exemples indéniables. Même si l'architecture des jardins souvent fragile n'a pas survécu, il bénéficie encore des dégagements généreux dans lesquels la nature n'a pas perdu son droit de cité. Il faut noter qu'au Moyen âge, le jardin d'Abbaye a une fonction pratique (nourricière et médicinale) mais aussi une dimension symbolique, voire mystique. C'est un lieu de raffinement, où l'odorat, l'ouïe, la vue et le toucher constituent des sources de plaisirs terrestres. On

y conjugue les arts, la botanique, l'horticulture et la sculpture.

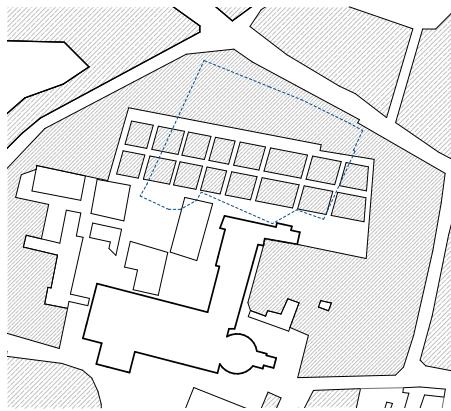
Toujours de plan carré ou rectangulaire, les jardins sont clos pour se protéger des prédatations du "monde sauvage". Leur vocation est d'une part nourricière, on y cultive des légumes, des herbes et des fruits. La production de fruit a d'ailleurs toujours été associée aux communautés religieuses propriétaires de grands vergers faisant l'objet de protection particulière étant donné la valeur de leur production. Ils ont ensuite une



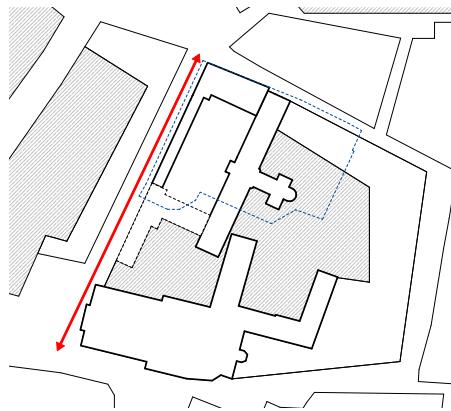
Curiositez de la Nature et de l'Art, Abbé de Vallemont, 1705



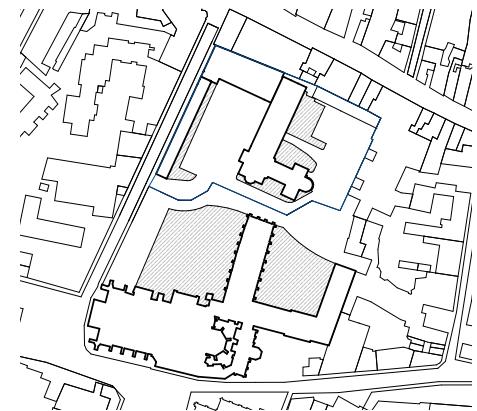
Le Rustican, Pietro de Crescenzi, 1470-1475



1759 : L'Abbaye Sainte-Bénigne et ses vergers



1873 - Le Grand Séminaire et la percée de la rue du Docteur Maret



Aujourd'hui

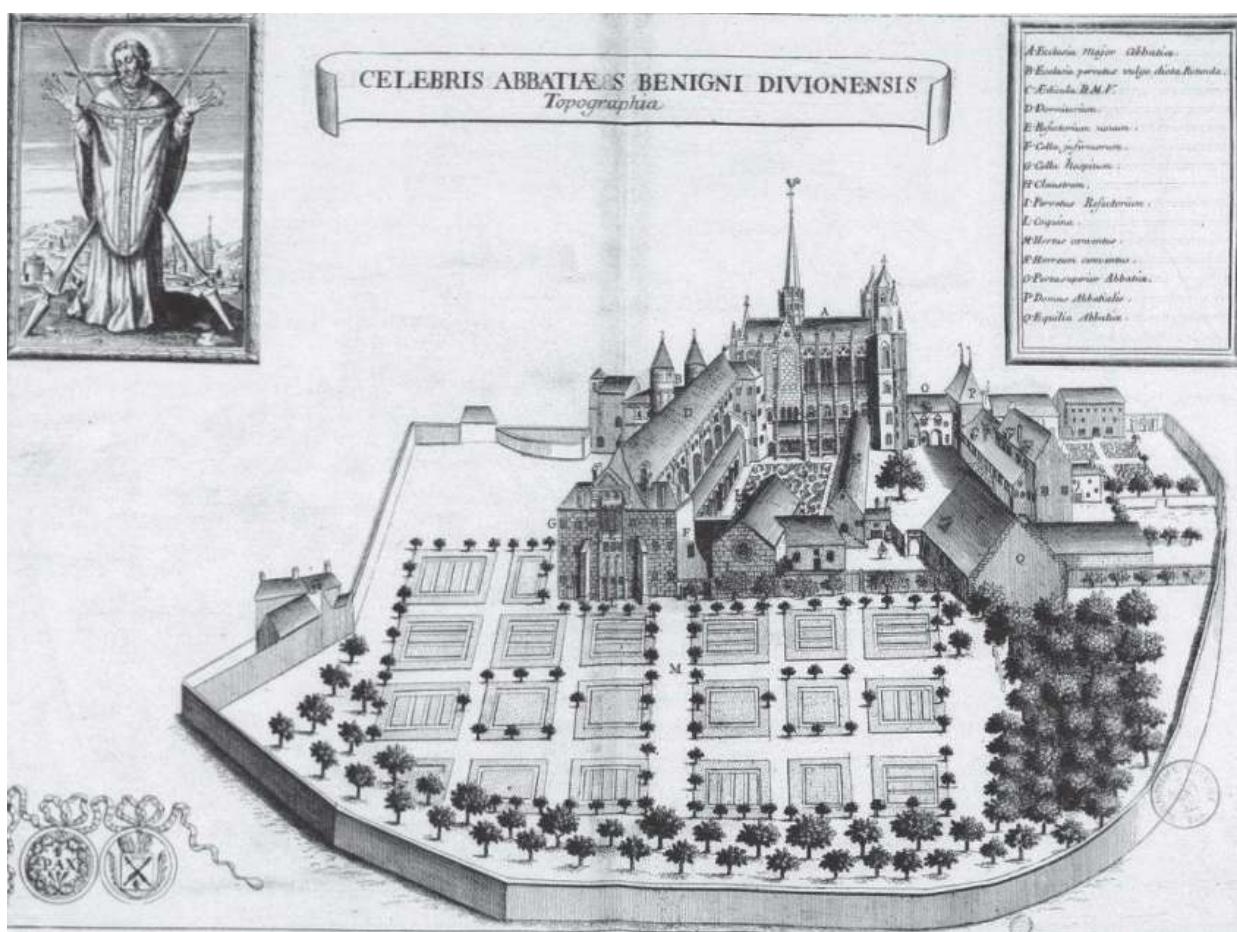
fonction médicinale car la médecine use alors d'une pharmacopée dont les plantes constituent l'élément principal. Et enfin une fonction religieuse, chargée de signification symbolique qui échappe au rationalisme contemporain.

La gravure illustrant l'enclos de l'abbaye Saint-Bénigne témoigne de la structure paysagère des cultures fruitière et potagère occupant son enceinte fortifiée à l'emplacement des cours actuelles. Sur cette même gravure le jardin des Bénédictins est orné de broderie en buis et l'actuelle

cour de l'ENSA est occupée par le cimetière.

Aujourd'hui, au sein du site Maret, les espaces libres sont peu végétalisés et actuellement occupés principalement par du stationnement. Les quelques érables sycomores sont désormais les seuls reliquats de l'ancienne cour d'honneur autrefois arborée. Bien que bénéficiant de ces quelques arbres, les édifices ne profitent pas pleinement des espaces libres, faute

d'aménagements de qualité. Le jardin de l'ENSA, au contraire, est plus largement végétalisé et aménagé comme un lieu récréatif et à usage pédagogique. Ces espaces libres résonnent bien entendu avec le square des Bénédictins, jardin de la cathédrale Saint Bénigne, espace ouvert au public donnant accès au Musée Archéologique.



III. Stratégies d'i



interventions



Démarche d'intervention en site patrimonial fort

Une continuité d'usage, du Séminaire au Campus

Il est évident ici de constater que l'**usage d'hier est celui de demain**.

Les étudiants de demain étudieront sur les bancs des séminaristes d'hier. **La valeur patrimoniale du site réside alors fortement dans la conservation d'un usage.** Les espaces initialement dédiés aux études et à la liturgie sont généreux et de qualité. Les espaces extérieurs, au service du programme participent au bon fonctionnement des études.

L'aile Sud qui devait initialement fermer cette cour et abriter le réfectoire et la bibliothèque n'a jamais été construite. Il en résulte une ouverture qui permet une proximité visuelle à la cathédrale rare : le site communique par ses espaces ouverts.



Cité universitaire, Vue depuis la rue du Docteur Maret vers 1936, photographie

Une démarche d'intervention humble est adoptée : comprendre ce que le bâtiment nous dit, voir ce qu'il nous dicte, afin de retrouver, préserver et renforcer ses potentialités. Cette démarche patrimoniale démarre par une analyse attentive de l'existant : identifier les qualités spatiales et architecturales, comprendre la structuration, repérer les modifications opérées au cours du temps et isoler les interventions dénaturantes.

La démarche de projet s'appuie sur les qualités intrinsèques du site et notamment ce qui fait la spécificité des grands séminaires.

Cette première analyse, « sans a priori », non orientée, constitue les fondations d'une reconversion éclairée, où les besoins et objectifs du nouveau programme tirent parti de l'existant et inversement, pour l'obtention d'un enrichissement mutuel.

La rénovation du site Maret suppose des interventions et des modifications. Il en a d'ailleurs déjà subies d'envergure.

Le projet constitue une nouvelle strate pour le bâtiment. Son rôle est d'adapter l'édifice à ces nouvelles fonctions dans le cadre des normes actuelles mais aussi de magnifier cette architecture ancienne particulière. L'intervention, pour cela, ne peut être que résolument contemporaine, sobre mais de grande qualité.

Les modifications seront distinctement identifiables, conformément à la Charte de Venise.

L'intervention patrimoniale qui accompagne le projet se porte sur deux orientations qui nous paraissent décisives pour le projet.

Une démarche patrimoniale « archéologique » dans un premier temps, visant à comprendre les évolutions des édifices et de leurs espaces extérieurs. Cette phase permet d'identifier les valeurs d'authenticité de la forme et de la matière des différents composants

du site. Ce volet des études est accompagné d'une démarche de restauration des éléments identifiés comme patrimoniaux d'origine ou ayant une valeur d'authenticité forte.

En parallèle de cette démarche, nous cherchons à identifier les valeurs d'authenticité pour les composants participants aux usages et aux fonctions de ces édifices si particuliers : séquençage des fonctions, statut des espaces, organisation des usages, organisation des flux, équilibre espace bâties et espaces extérieurs, etc.

Les études du projet seront accompagnées d'une concertation régulière avec l'architecte des bâtiments de France (à minima une réunion de présentation / échanges par phase). Ceci afin de s'assurer que toutes les orientations de projet soient conformes aux attentes des services concernés. Cette démarche permet le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme avec un projet conforté et validé par l'ABF.

A noter que :

- Les bâtiments du site Maret, y compris la résidence étudiante, sont identifiés comme à conserver, dont la démolition, l'enlèvement ou l'altération sont interdits ainsi que la modification sauf si elle contribue à restituer l'aspect d'origine. Ces constructions sont restaurées dans le projet.
- L'extension de l'aile centrale du site Maret est en revanche identifiée comme partie d'immeuble dont la démolition ou la modification peut être imposée à l'occasion d'opérations d'aménagements publics ou privées. Le projet fait le choix de supprimer ces extensions afin de permettre la lecture de la composition originelle.
- Certains arbres de la cour du site Maret sont inscrits en espace boisé classé ; un diagnostic sanitaire a toutefois été réalisé en septembre 2022, et préconise l'abattage préventif de 3 arbres. Tous les arbres en état satisfaisant sont conservés dans le projet.

Les jardins du square des

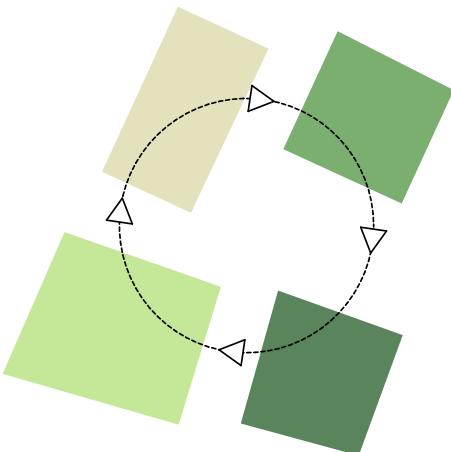
Bénédictins et de l'ENSA sont soumis à une protection particulière. Si le projet ne prévoit pas d'intervention dans ces espaces, nous prévoyons de renforcer cette communication par les espaces verts :

- En reliant le passé et le présent dans un projet paysager de qualité
- En reliant physiquement les jardins de l'ENSA avec ceux du projet dans le cadre du futur Campus Maret

4 jardins, 4 espaces ouverts et structurants

Le paysage, une persistance inhérente du site





La cour de l'ENSA

La relation qu'entretient cet ensemble historique au paysage extérieur, premièrement établi dans un vaste enclos regroupant jardins et vergers puis organisé autour d'un système de cloître, constitue **la permanence la plus structurante du site.**

Nous considérons cette forme d'organisation comme une force essentielle, une qualité à perpétuer.

Les deux grandes cours vides contenues dans l'emprise de la Cité Universitaire, sont aujourd'hui altérées par la présence de sols durs, hostiles au développement de la biodiversité et peu propices aux échanges.

La renaturation que nous proposons de la cour avant et de la cour arrière, en symétrie du square des Bénédictins et de la cour de l'ENSA nous semble essentielle pour restaurer un équilibre paysager et rétablir ainsi la cohérence fonctionnelle du site.



Le square des Bénédictins



La cour arrière

Nous pensons que le nouveau Campus doit instaurer une discussion par les vides, un lien entre les espaces ouverts.



La cour avant

Faire campus

Le Campus Universitaire, réunissant l’Ecole Nationale Supérieure d’Art, L’Institut de Sciences Politiques ainsi que l’Ecole Supérieure de Musique trouve un ancrage particulièrement fécond dans la morphologie héritée de l’ancienne Cité Universitaire Maret.

Inspirés par l’histoire de ce site millénaire, nous proposons un lieu de vie qui permet l’épanouissement de chacun au cours des années précieuses que représente le temps de la formation. Aux analyses croisées, programmatiques, bâtimentaires et paysagères, nous superposons une réflexion sur ce que l’on pourrait appeler : FAIRE CAMPUS

FAIRE CAMPUS c’est envisager des synergies, des croisements, tout en permettant la présence distincte d’entités ayant leur fonctionnement propre. C’est avoir le sentiment d’appartenir à une école, tout en ayant la possibilité d’échanger avec d’autres étudiants, d’autres disciplines.

Et c’est avant tout, faire corps avec un site et un récit. Pour cela, le dialogue entre espace bâti et espace libre est fondamental dans le potentiel qu’il offre de se retrouver, de partager, de se croiser. Selon nous, ce dialogue doit s’appuyer sur les qualités du bâti existant et sur un projet paysager fort : nous choisissons de rendre les interventions architecturales minimales pour laisser la place à une expression du site.

Ainsi, FAIRE CAMPUS sur ce site, c’est selon nous, réussir à transformer un espace fermé en un espace ouvert, en faisant apparaître un nouveau niveau de sol, un rez-de-jardin offert aux échanges qui rend les bâtiments traversants et s’appuie sur le paysage pour faciliter le sentiment d’appartenance.



Lier deux paysages par le sol

Une nouvelle topographie au service du commun

Nous choisissons de nous attacher à la force paysagère du site et sa valorisation pour la révéler par l'architecture.

Le projet établit un nouveau niveau de rez-de-jardin dédié aux étudiants, en continuité du sous-sol des édifices existants. L'ensemble des espaces communs aux trois écoles sont articulés, éclairés et desservis par un modelage du sol : les programmes iconiques du campus comme le foyer, la salle polyvalente, l'espace de culture et de sport sont réunis en un lieu au centre du campus.

Des fléchissements topographiques, mettent en continuité l'ensemble de ces programmes avec les deux jardins au travers d'un nouveau passage couvert dit « porche » sous l'aile centrale.

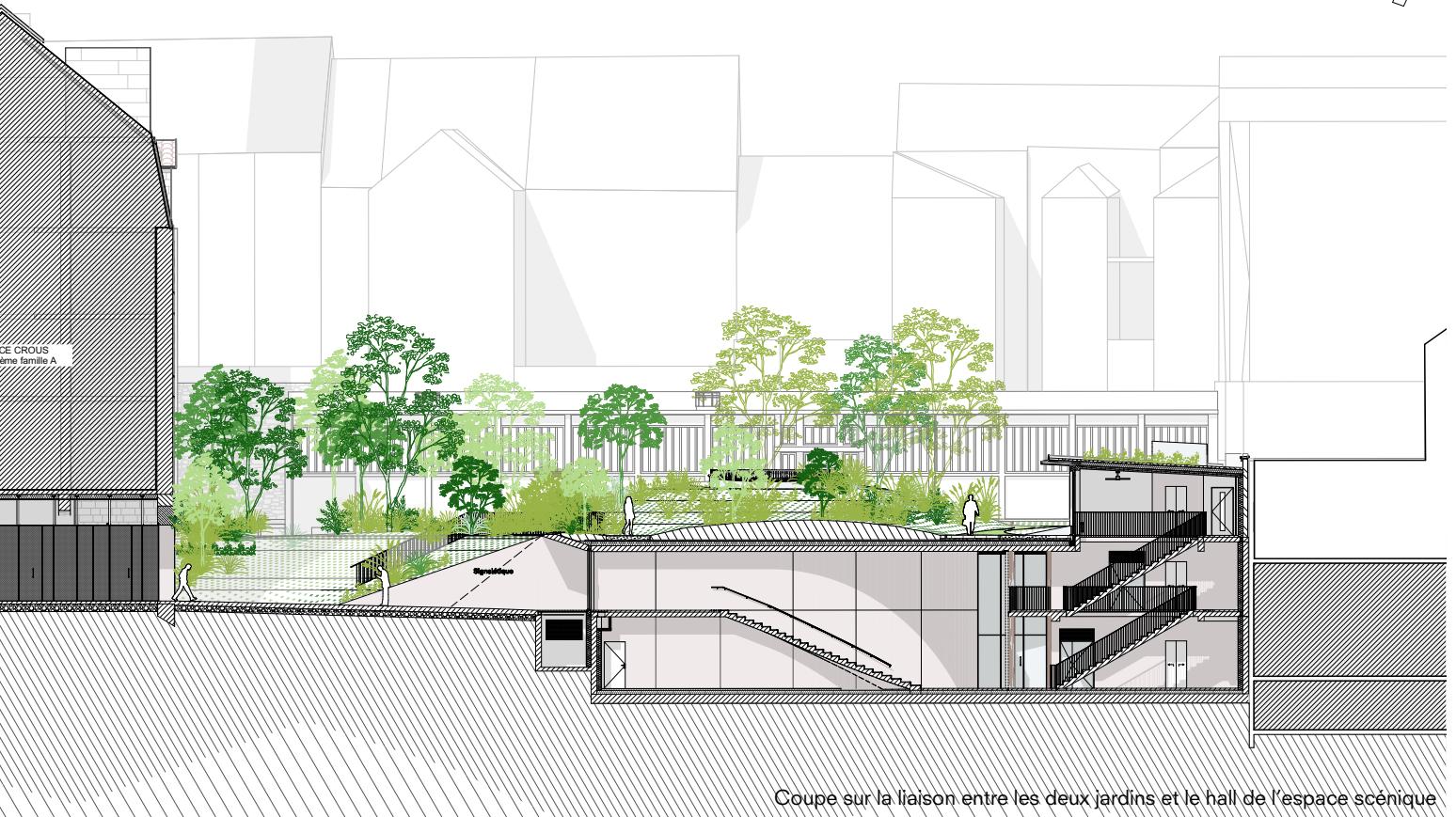
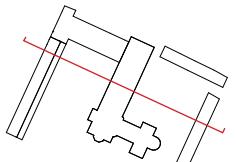
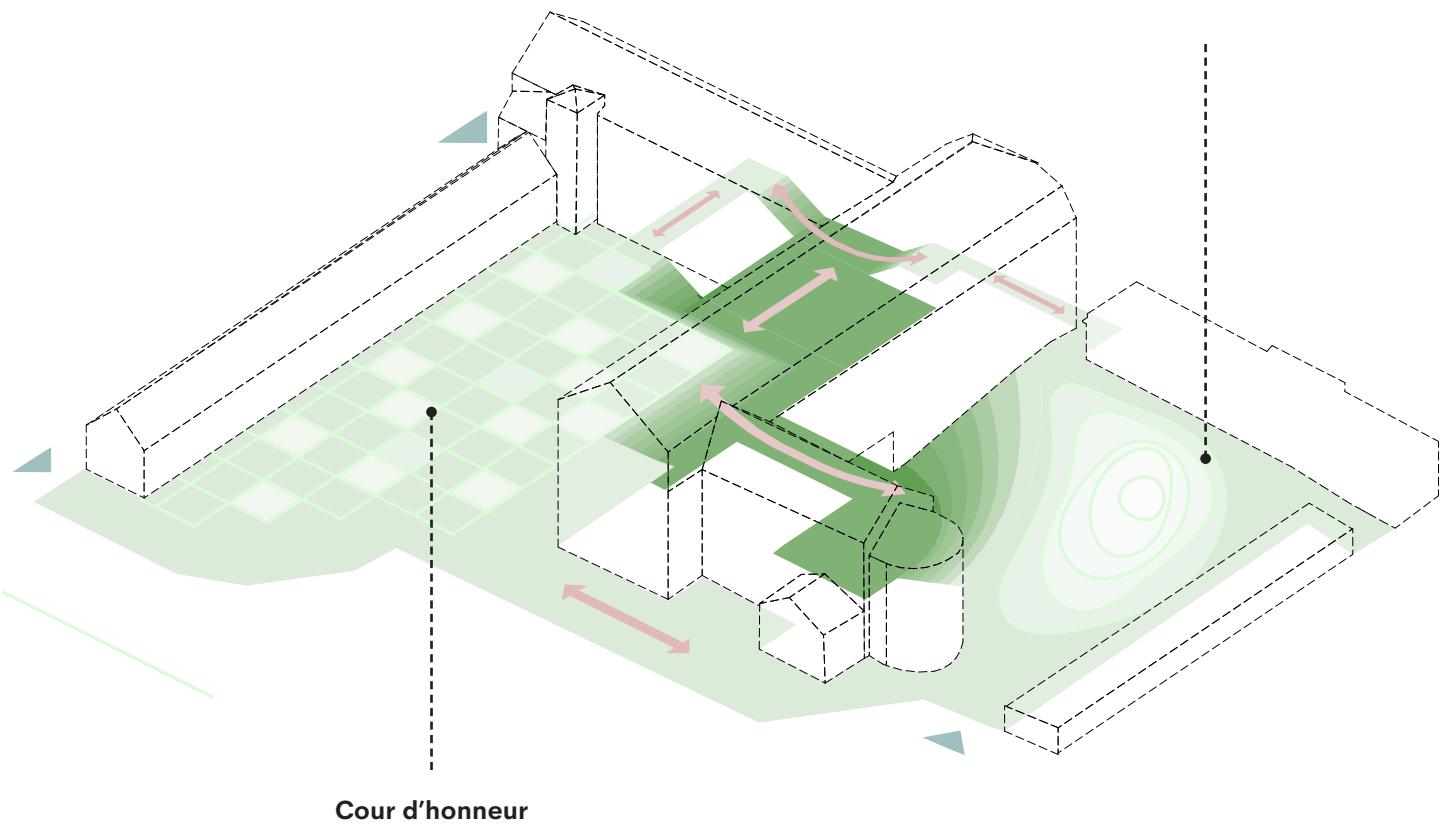
Le future espace scénique modulable de l'Ecole supérieure de Musique, construit dans la cour Est, s'ancre naturellement dans ce nouveau sol actif, en vis-à-vis des espaces communs. L'entrée presque troglodyte, émerge de la topographie et du végétal.

L'insertion de l'équipement à la forme courbe dans cet environnement remodelé fabrique un relief en surface du jardin.

Elle contribue à une mise en scène mesurée de la salle dans le paysage, tout en laissant complètement libre le déploiement de l'espace : pas de problème de vis à vis, pas de dialogue entre architectures. On est dans une topographie, un relief, qui laissent le corps libre d'évoluer sans contraintes.



Jardin

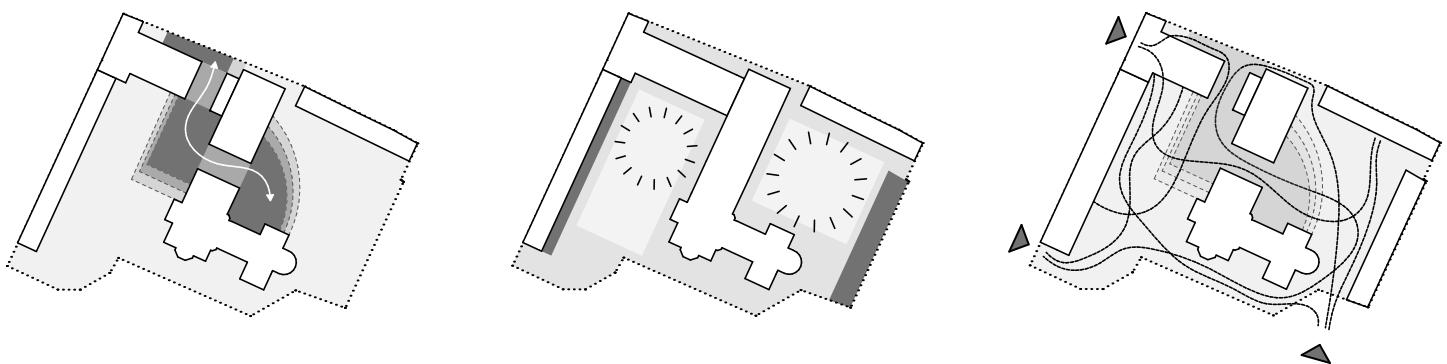




Jardin des chants Costalorien

Favoriser les espaces libres

Des interventions résolument minimalistes pour mettre en valeur le paysage



S'ouvrir et respirer

Pour apporter lumière et fluidité.

L'extension accueillant les cuisines au Nord de l'aile dédiée à la restauration est démolie sur tous ses niveaux pour former un patio à destination des étudiants.

En suivant les préconisations du PSMV, la démolition vise à retrouver le volume initiale de l'édifice avant ses transformations des années 60.

L'aile centrale à son niveau le plus bas est quant à elle ouverte sur une travée pour créer le porche, déjà évoqué. En reliant les deux jardins le porche devient la pièce centrale du nouveau rez-de-jardin.

S'appuyer sur ce qui existe

S'effacer pour préserver les vues

Dans le jardin composé, le déambulatoire est doublé d'une coursive légère assurant la distribution des salles de classe sur les deux niveaux. C'est aussi un filtre, qui met à distance les étudiants des flux du jardin.

Symétriquement, dans le jardin, l'administration de l'ESM se déploie dans une construction simple sur un niveau, adossée au mitoyen en limite séparative.

L'espace scénique est enfoui dans le sol du jardin : les vues sur la Cathédrale Sainte-Bénigne et toutes les vues directes des chambres de la résidence sont préservées et leur qualité augmentée par la présence d'un jardin.

Campus en mouvement

La somme de ces interventions réinvente la mobilité sur le campus.

Les quatre jardins réunis forment un parc continu : il relie tous les accès au campus, de la rue du Docteur Maret aux locaux de l'ENSA.

Les nouveaux parcours qu'il offre à tous les usagers du campus, démultiplient les potentielles interactions aux abords des édifices.

Tenus et qualifiés sur leurs périmètres, les jardins retrouvent pleinement leur qualité de pièces extérieures vivantes, indispensables au bon fonctionnement du campus.

III. Le programme



me



Détails du fonctionnement

Etablissements recevant du public et effectifs

Le projet prévoit le déménagement de l'ensemble de l'antenne Sciences Po Dijon, actuellement avenue Victor Hugo vers le nouveau campus. Une partie de l'enseignement et l'administration de l'ESM sera implantée sur le nouveau campus.

Les projections d'effectifs, à terme, sur le nouveau campus pour les trois établissements sont d'environ 700 étudiants et 20 personnels administratifs.

Les besoins identifiés par le programme portent sur des locaux d'enseignement, d'administration, d'un amphithéâtre, d'une salle polyvalente, d'une bibliothèque, d'un espace scénique modulable, de locaux de vie étudiante, de locaux d'exploitation maintenance et de stockage et d'aménagement extérieurs, ...

Une construction neuve sera dédiée à l'Ecole Supérieure de Musique avec des locaux administratifs et un espace scénique modulable, outil d'apprentissage et de représentation.

Cela représente les surfaces suivantes :

- 3155 m² SDP d'Habitation pour la résidence du CROUS. La surface reste constante car les caves et sous-sol technique présent à l'état initiale ne sont pas comptabilisé dans la SDP. Un habatement de 10% est appliqué.
- 247 m² SDP pour les salle d'enseignement de l'Ensa
- La création de 1543 m² répartie dans la transformation des sous sol du crous (328m² pour le rez de jardin + 273 m² pour la salle polyvalente dite de « La Chapelle ») et du nouveau batiment de l'ESM (942m²)
- La transformation de 2375 m² auparavant occupé par le CROUS en Etablissement d'enseignement supérieur à destination de l'école Science-Po Paris.
- 525m² de SDP sont démolis au niveau de la cours Nord et 210m² de combles habitables sont transformés en locaux techniques pour des centrales de traitement d'air.

En complément les surfaces des parcelles 000 EV 287 et 000 EV 288 sont égale à 7 619 m².

Le projet est composé de six ERP issus de l'état existants :

- CROUS, Habitation 3ème famille A
- ENSA, ERP 5ème catégorie R
- Ainsi que de trois ERP issus du projet projeté :
 - Science Po, ERP 3ème catégorie type R, X, L
 - Le Rez de jardin, ERP 5ème catégorie type L et R
 - La Chapelle, ERP 5ème catégorie, type R
 - L'ESM, ERP 5ème catégorie L et R



3 écoles en Symbiose

Associer enseignements en Humanités, Arts et Culture

La clarté d'organisation du nouveau Campus par ses usagers constitue l'enjeu principal du projet de réhabilitation de la Cité Universitaire.

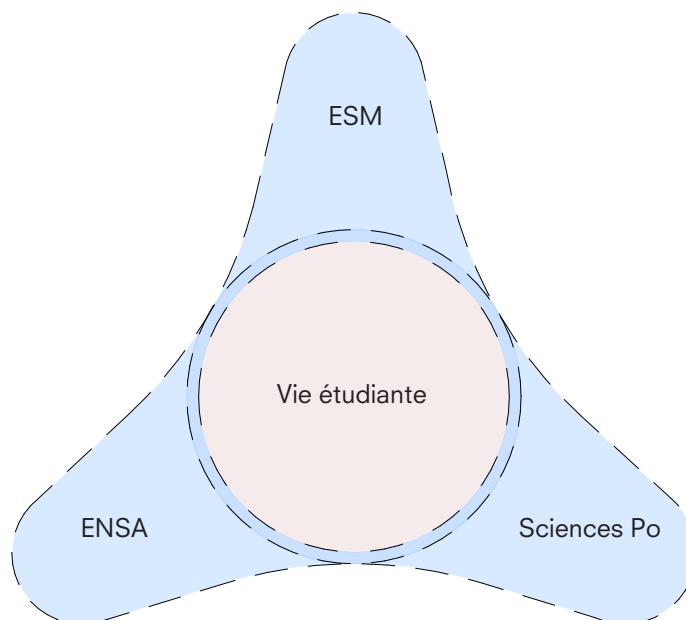
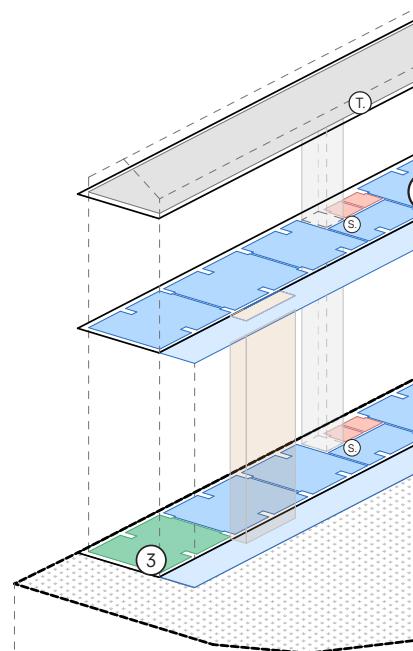
Le campus se structure premièrement autour des espaces partagés par l'ensemble des étudiants. Leur rassemblement s'effectue sur un nouveau niveau de référence: l'ancien sous-sol des bâtiments existants devient donc rez-de-jardin, éclairé par l'agrandissement des ouvertures existantes, accessible par l'intérieur et depuis les deux jardins grâce à un travail de topographie.

L'importance accordée au commun dans la notion de campus n'altère pour autant en rien l'identification des espaces propres aux trois écoles.

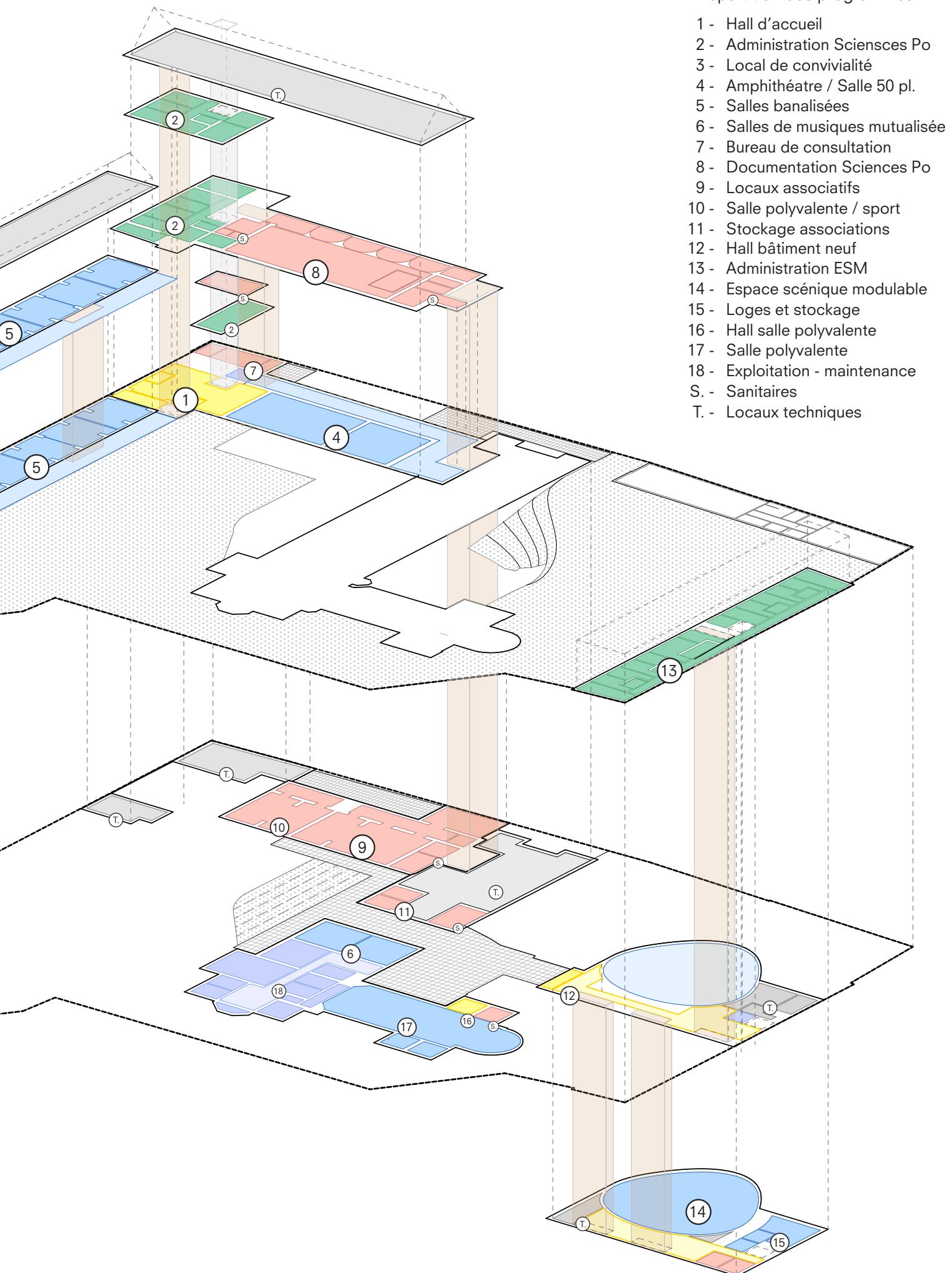
L'entrée de l'espace scénique de l'ESM, au même niveau que les espaces partagés, se fait par le centre du jardin au coeur de la topographie. L'administration est en communication directe avec la salle mais bénéficie également d'une entrée spécifique à rez de chaussée.

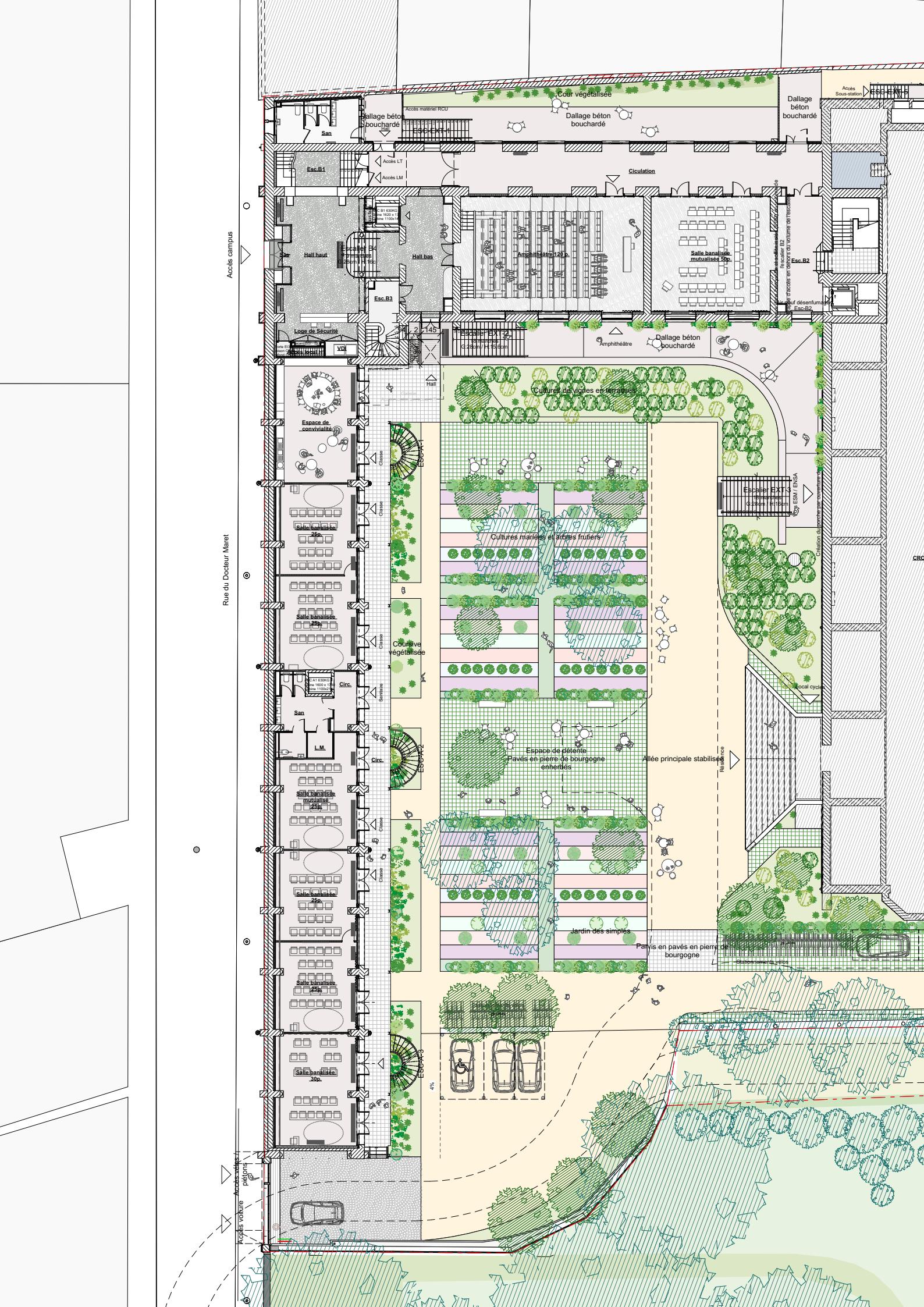
Les salles banalisées, le grand Auditorium de Sciences Po, l'administration et la bibliothèque, sont positionnés côté rue Maret et côté cour d'honneur, avec des accès directs ou rapides au jardin.

Enfin, l'ENSA, qui a déjà l'entrée de ses locaux rue Michelet, accède à ce pôle étudiant via les jardins et les traverses pour accéder à ses ateliers dans l'ancien gymnase.



Répartition des programmes







IV. L'intervention architecturale en détail



n
dans le



Intervention contemporaine et m L'unité des matériaux pour une le et harmonieuse

L'intervention contemporaine dans ce projet de réhabilitation du 21ème siècle se caractérise par une volonté de respect de l'existant, alliant finesse et unité. La lecture de cette intervention se fait par la cohérence des matériaux, soigneusement choisis pour leur complémentarité. Dans les espaces intérieurs c'est le bois, au dehors c'est l'acier galvanisé à chaud, le béton quartzé et l'omniprésence du végétale qui marque l'intervention architecturale.

Le végétal et la biodiversité comme marqueur de l'intervention architecturale

L'intervention architecturale marquée par le végétal et la biodiversité se veut un marqueur à part entière de l'édifice. L'hybridation entre paysage, végétal et architecture ne se limite pas à une question esthétique même si elle permet une réponse particulièrement appropriée dans un contexte patrimoniale. Il s'agit d'abord d'un véritable levier pour la promotion de la biodiversité en ville. En introduisant des plantes adaptées au climat local et en créant des habitats pour la faune, l'architecture peut devenir un espace où la biodiversité prospère.

Ainsi, la salle de l'ESM disparait sous une nouvelle topographie florissante, de même que l'administration avec ça toiture végétalisée, ses allèges enterrées et ses filins supports de végétation se fond dans le paysage.

Dans les espaces décaissés, les pieds de murs restent en pleine terre et permettent aux plantes grimpantes de marquer les murs anciennement enfouis.

Acier galvanisé à chaud.

Les éléments ponctuels en acier galvanisé, légers et discrets, viennent subtilement s'ancrer dans l'existant et l'environnement patrimoniale. Qu'il s'agisse de la coursive du bâtiment A, de l'administration ESM ou du local vélo. l'architecture mise en œuvre cherche avant tout à souligner les qualités de l'existant. L'acier galvanisé se teinte des reflets de la pierre de Bourgogne et du végétale.

L'utilisation de l'acier galvanisé donne à l'ensemble des éléments architecturaux du projet (modénatures, allège, portes sous tenture, garde-corps) une unicité de matérialité et renforce la cohérence du projet.

Hybridation Végétale



Acier galvanisé à chaud avec passivation



Béton



matérialité structure claire



Dhoore Vanweert arch. Laboratory Diepenbeek



Lovell Burton – Soringhill house

Le traitement de l'acier galvanisé répond aux exigences de pérennité et suit un objectif de réduction de l'emprunte carbone du projet.

La galvanisation à chaud, est un traitement de l'acier offrant une protection durable contre la corrosion grâce au dépôt en surface d'une couche protectrice de zinc. Elle s'opère en plongeant les pièces d'acier dans un bain de zinc en fusion à 450°C environ. La « fleur de galvanisation » générée par le bain de zinc donne à la pièce un aspect veiné unique, presque minéral.

La protection par galvanisation à chaud des tôles se fait conformément à la norme ISO 1461. L'épaisseur minimum de zinc déposée sur ces éléments sera conforme à cette norme. L'ensemble des pièces utilisées pour le projet sont réalisées sur mesure ; pliées et formées en atelier avant passage dans les bains de galvanisation.

Toutes les pièces en aciers sont continues de trame structurelle à trame structurelle pour exprimer le rythme architectural de la façade et en garantir la pérennité.

L'acier galvanisé est un matériau vivant résultant d'un processus chimique. Brillant à la sortie du bain de zinc, les tôles d'acier évoluent rapidement dans les premiers mois suivant la pose pour se patiner / matifier au contact de leur environnement (de l'air, de l'eau).

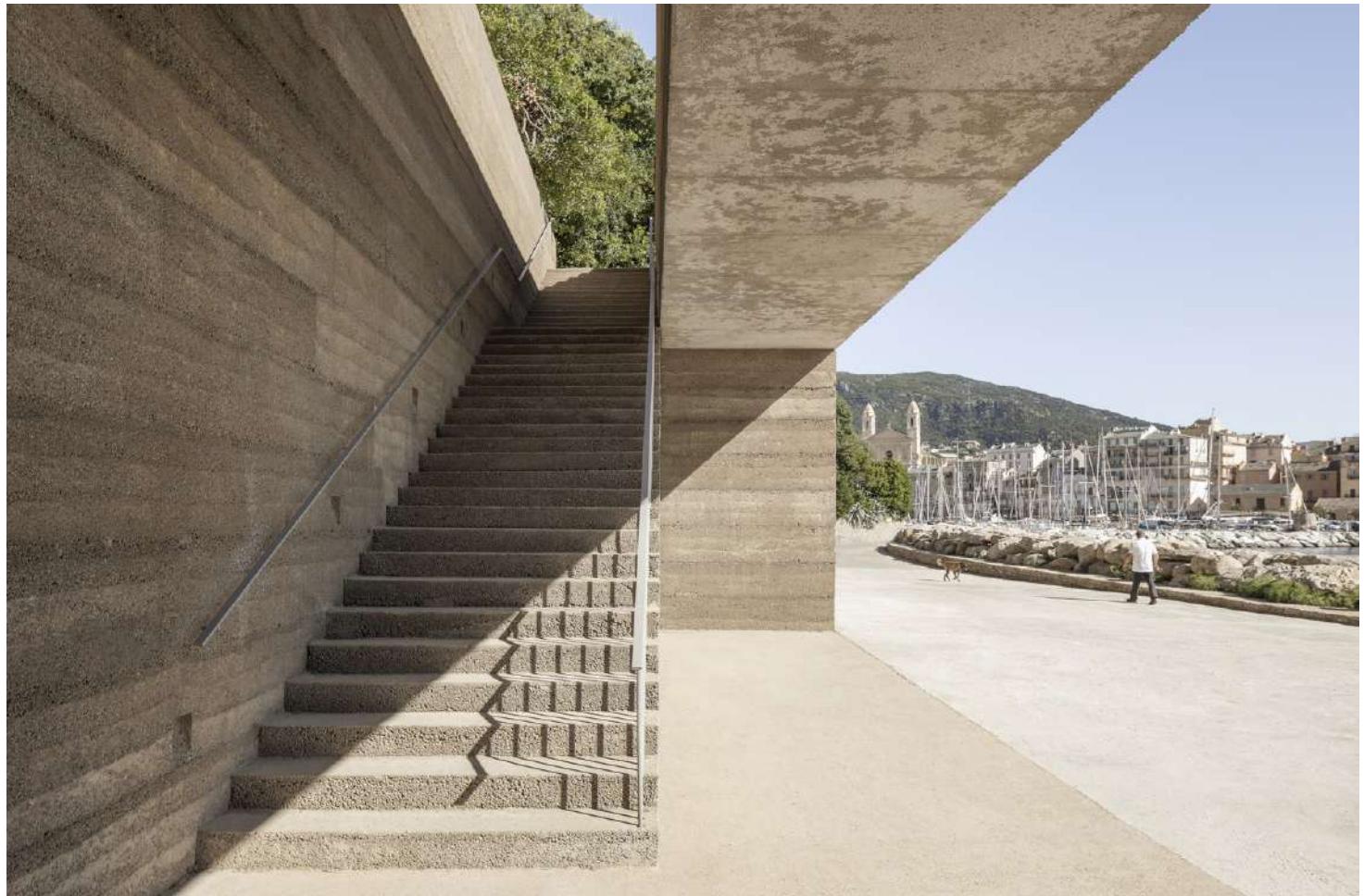
Pour garantir une uniformité d'aspect et une finition au niveau attendu, un sein bien particulier sera apporté aux tôles d'habillage en acier galvanisé mis en œuvre sur le projet. Entre autres prescriptions une couche de passivation, sera appliquée à l'ensemble des pièces au sortir du bain de galvanisation. Celle-ci permet de figer l'évolution des tôles durant les premiers mois de pose afin d'obtenir un aspect homogène de la façade en fin de chantier et de maîtrisé l'arrivée progressive de la patine.

Le béton est l'autre matérialité dominante de l'intervention. Par le choix des agrégats, de la teinte du ciment et de la finition de surface, le béton cherche à se marier harmonieusement avec la pierre de Bourgogne apparente de la façade existante. Les différentes finitions travaillées selon les surfaces (bouchardés, sablé, poli) font ressortir les agrégats et apporte tout un panel de texture.

L'utilisation au sol d'un béton quartzé reliera l'ensemble des espaces décaissés et assure une continuité entre l'extérieur et l'intérieur. Du hall de l'ESM, au fpyer étudiant et jusque dans la cours arrière, la continuité de matière permet une lecture claire et fluide de l'intervention. Les murets de soutènement et les escaliers monumentaux se parent également de béton teinté et sablé et donne au rez de jardin son caractère monolithique.

Le béton mis en œuvre pourra aussi être réalisé avec les ressources disponibles directement sur le lieu de construction. Coulé en strates successives les paroies prennent prend une teinte particulière grâce aux agrégats locaux, ce qui donne un aspect unique et intégré au paysage environnant. Dans le cas de l'École Supérieure de Musique, le béton est par exemple utilisé pour les murs de soutènement et le auvent de la partie enterrée du bâtiment

Ainsi travaillés et texturés, les murs en béton créent ainsi une immersion sensorielle, invitant les visiteurs à découvrir l'ESM et sa salle de spectacle, qui se trouve sous terre, du niveau du jardin jusqu'au niveau N-2. L'utilisation de ce matériau s'harmonise parfaitement avec l'expérience de l'entrée dans un espace souterrain, accentuant l'effet de plongée dans le sol.



Façade rue du docteur Maret

Signaler sans dénaturer

La question de l'ouverture du site et de la lecture du nouveau campus à l'échelle urbaine est posée. La façade du campus sur la rue du docteur Maret est fortement marquée par l'ancien mur du déambulatoire.

Nous avons fait le choix de ne pas ouvrir à ce stade le mur du déambulatoire pour plusieurs raisons :

- l'ensemble des documents que nous avons consulté de même que l'appareillage de pierre visible dans les niches nous incitent à penser que ce mur n'était pas ouvert à l'origine et qu'il n'était pas pensé pour l'être.

- La lecture de la Cathédrale Saint-Bénigne depuis la rue Maret serait fortement affectée par l'ajout d'un langage architectural supplémentaire.
- La question de la composition générale, alors qu'un plancher intermédiaire a été ajouté et qu'il n'est pas envisageable de le supprimer.

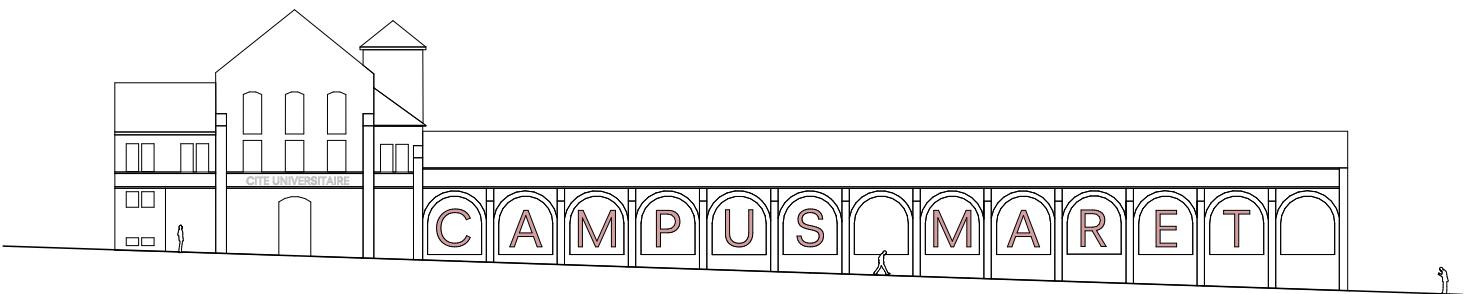
Une réflexion pourra être portée en collaboration avec l'école des Beaux-Arts dans une démarche de programmation saisonnière. Une autre démarche pourrait être identique à celle qui a permis l'installation de l'oeuvre de Yan Pei-Ming dans l'ancien réfectoire.

Dans tous les cas les installations dans les arcades de la rue du docteur Maret seront soumises à l'approbation de l'ABF et réversibles ; un cahier des charges pourra préciser les modes d'accrochage compatibles avec le respect de la maçonnerie

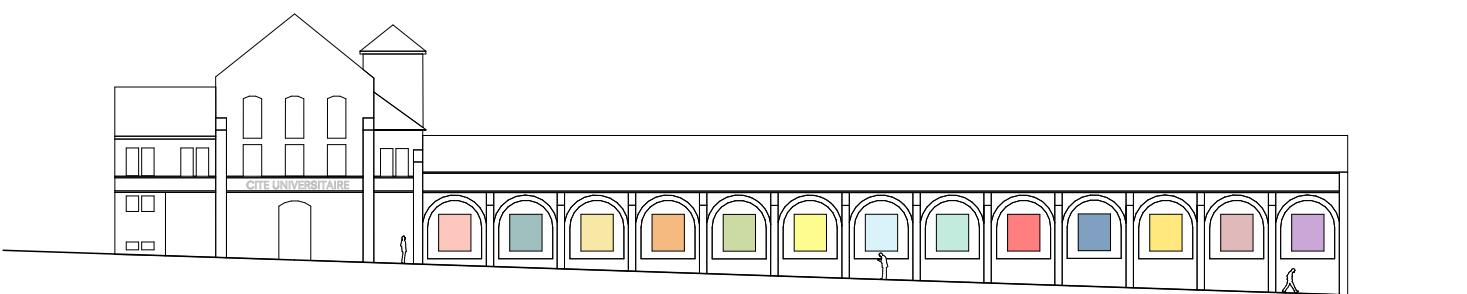
La visibilité du campus serait ainsi offerte par l'affichage d'oeuvres sur l'espace public. La possibilité d'inviter les artistes à réfléchir à une signalétique appropriée pourrait également être envisagée.

Une signalétique extérieure ou un affichage temporaire des travaux étudiant peut-également être réfléchie sur cet espace

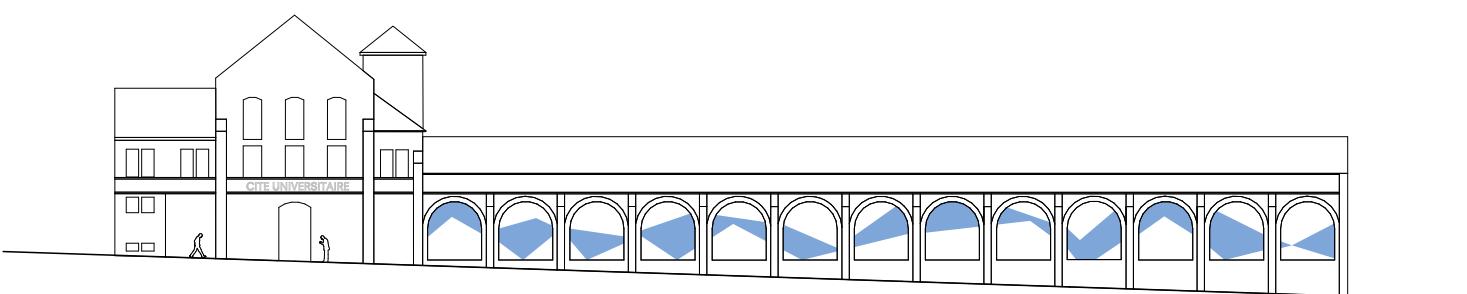




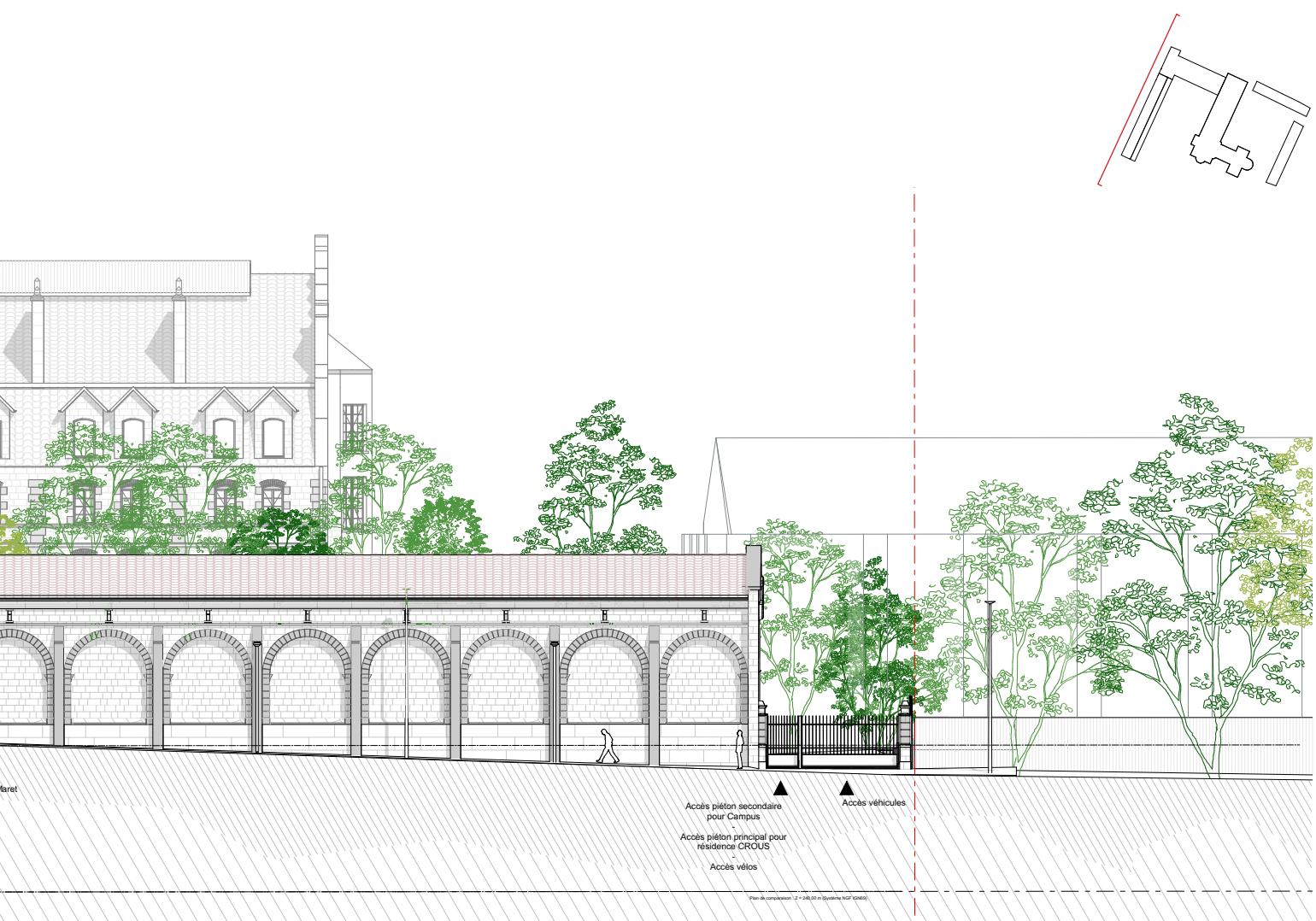
Option 1 : Signalétique qui indique le Campus dans la ville



Option 2 : Exposition de photographies des étudiants de l'ENSA



Option 3 : Installation artistique qui magnifie la perception des arcades



CITE UNIVERSITAIRE

Campus Maret

Séminaire du Poème - Catalogue 2018
École supérieure de la photographie
École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Dijon



Un hall historique remanié

Une séquence d'entrée clarifiée pour le campus

Le Hall d'entrée représente la voie d'accès principale du campus partagée par l'ensemble de ses usagers : étudiants des trois écoles, enseignants et personnels administratifs.

Le hall est maintenu à l'emplacement de l'entrée d'origine. Ce choix réaffirme la **pertinence de son ancrage dans la ville**, à proximité du centre historique. Les différents niveaux de sols aujourd'hui desservis par le hall sont remaniés afin de

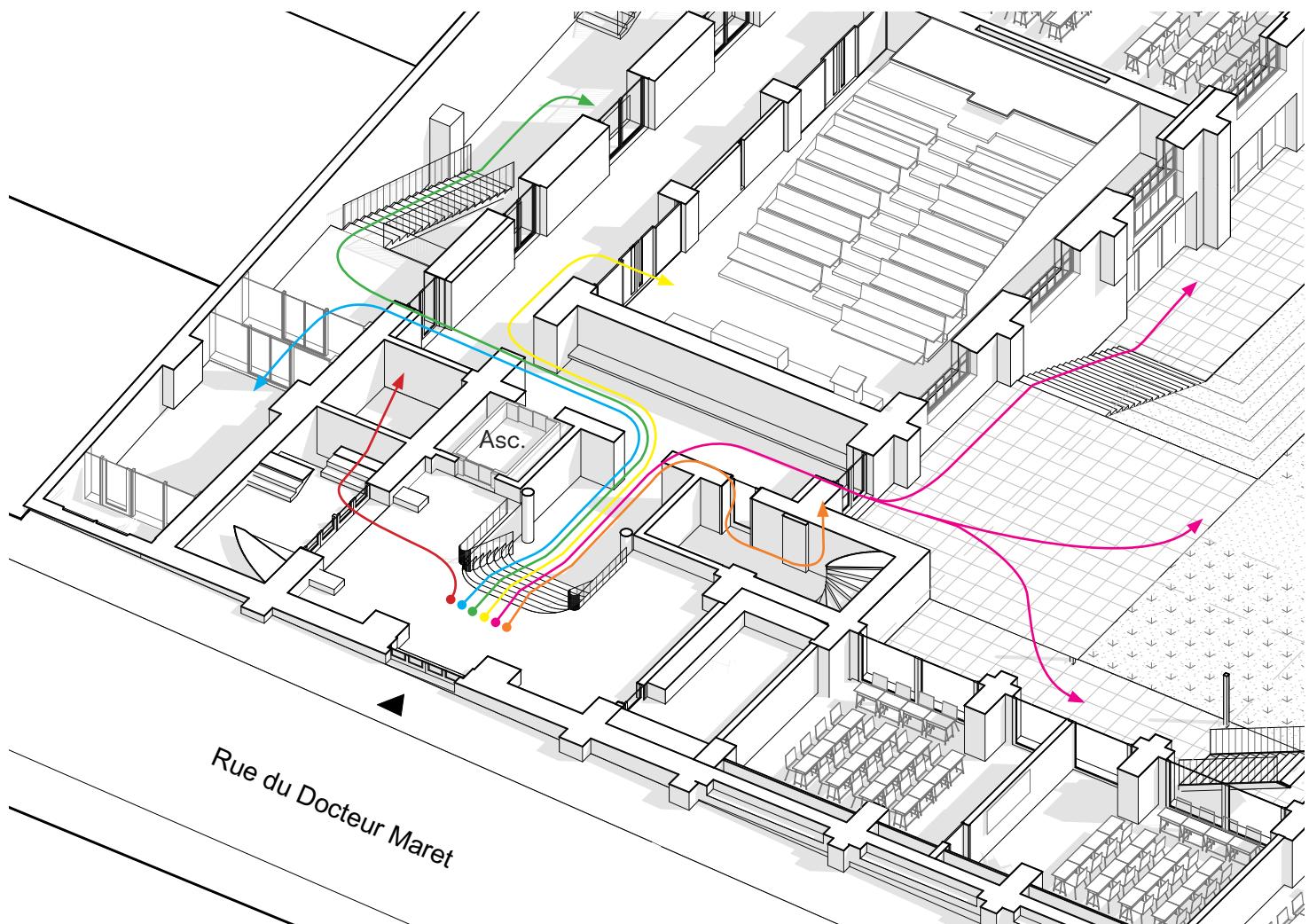
simplifier les circulations. Deux nouveaux plateaux sont établis. Le premier, de plain-pied avec la rue, est également au niveau d'accès de la loge de sécurité et de l'escalier qui monte vers la bibliothèque (ancien réfectoire R+1). Le plateau bas, rendu accessible par un escalier majestueux, mène les étudiants vers les salles de cours et les jardins.

A la jonction entre ces deux plateaux, un ascenseur permet de desservir l'ensemble des niveaux

pour les personnes à mobilité réduite.

Les arches dessinées par les deux colonnes centrales sont magnifiées par des cloisons en bois, en léger retrait. Elles soulignent la géométrie de ces formes élancées

- Bibliothèque
- Consultation
- Foyer et salle polyvalente
- Amphithéâtre
- Jardin
- Administration







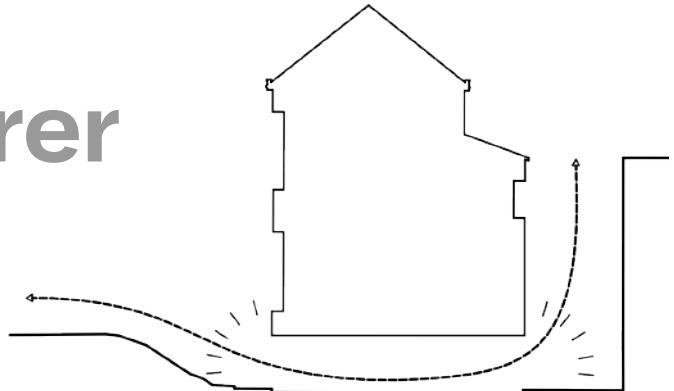
Campus Marais

Car



L'aile nord

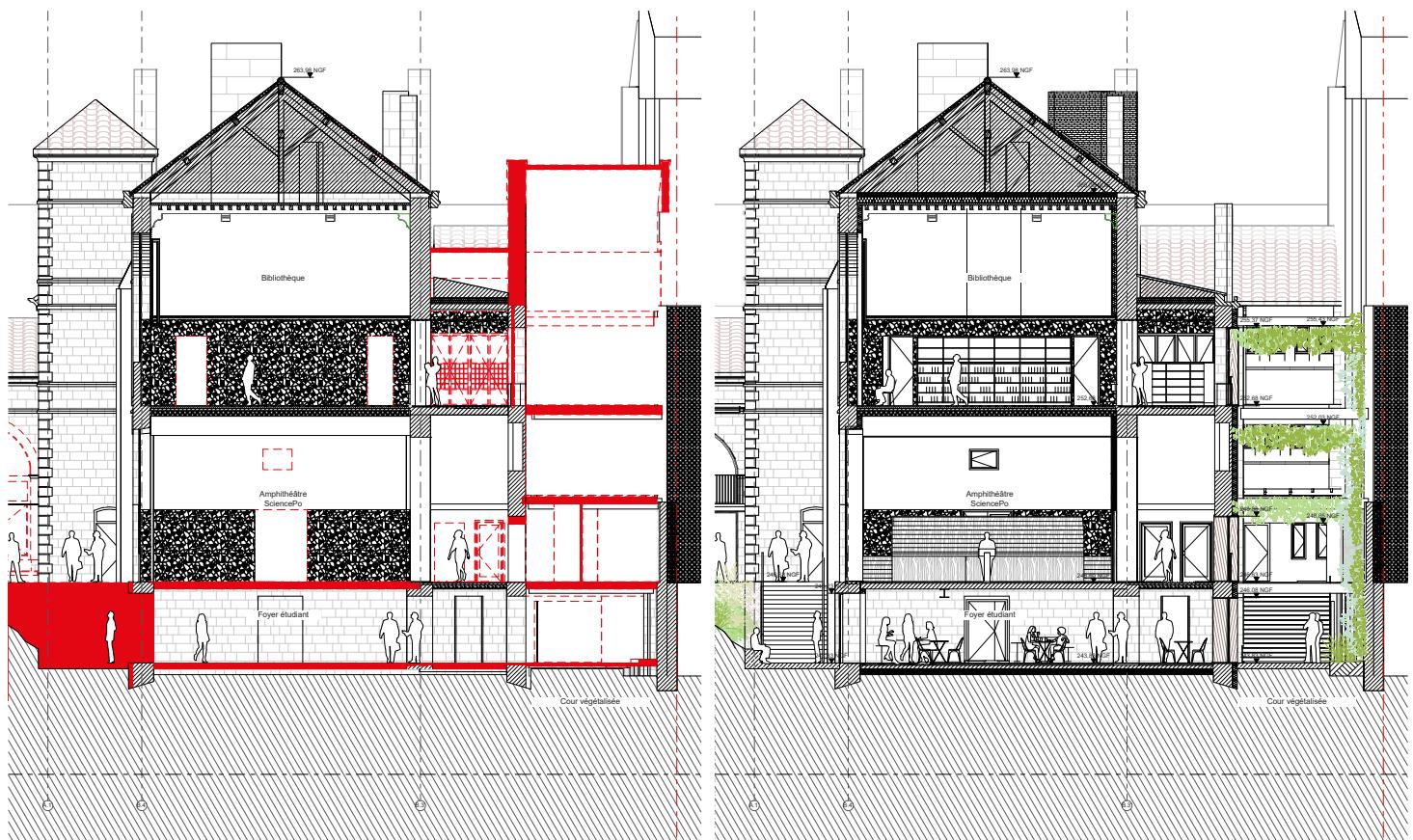
Ouvrir pour respirer



L'aile Nord est rendue traversante grâce un patio établi en lieu et place des anciennes cuisines. Il articule les espaces communs aux étudiants en rez-de-jardin avec l'auditorium au-dessus et apporte une lumière douce dans la bibliothèque.

Avec la destruction de la partie cuisine, les volumes et éléments architecturaux ajoutés à mesure des années sont supprimés. Suivant les préconisations du PMSV, l'intervention architecturale vise à retrouver les volumes et ordonnancement originaux du bâtiment.

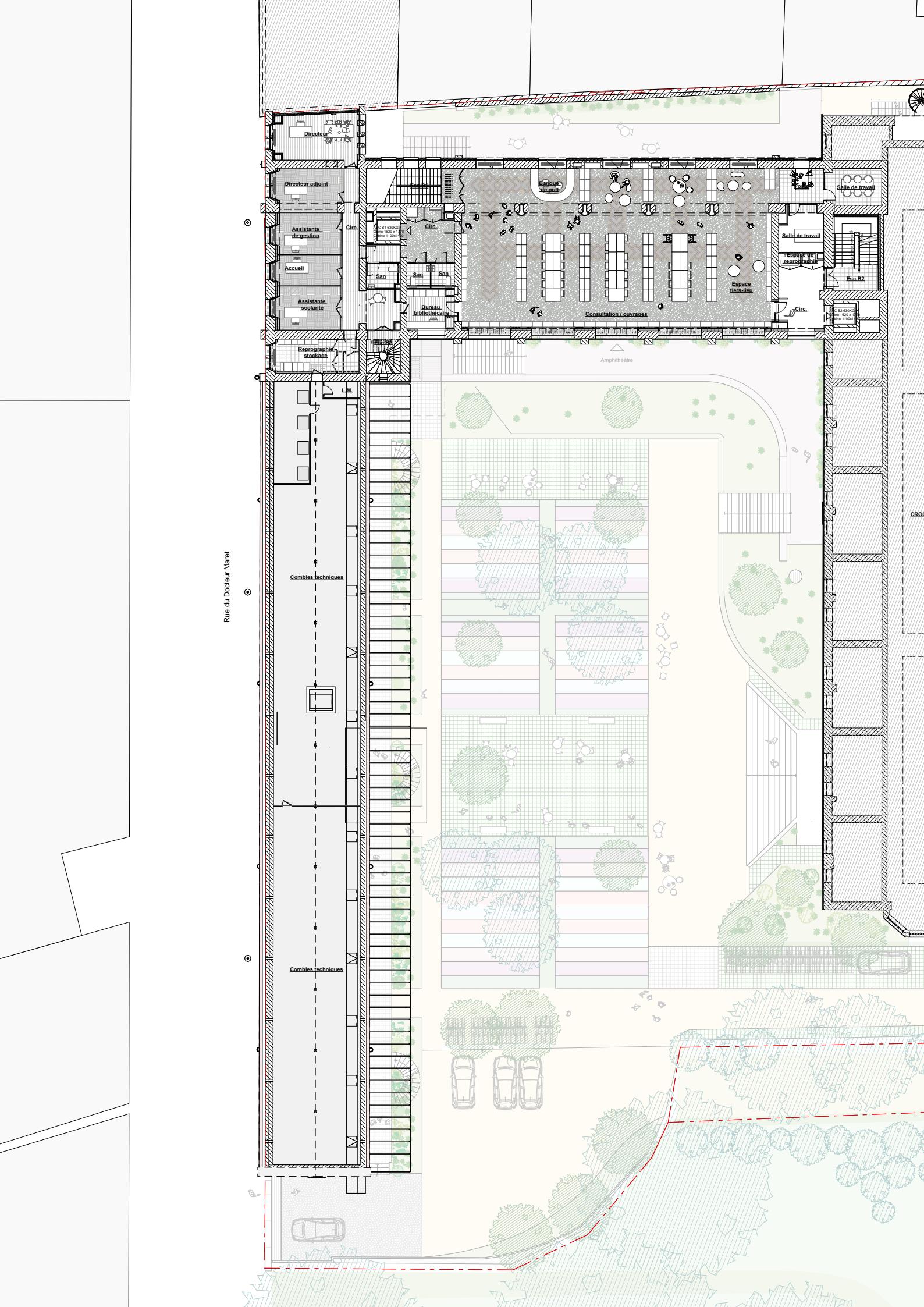
Sur la façade nord enduite, une isolation par l'extérieur biosourcée enduite à la chaux permettra d'améliorer le confort thermique du bâtiment en redonnant ses qualités patrimoniale à l'existant.

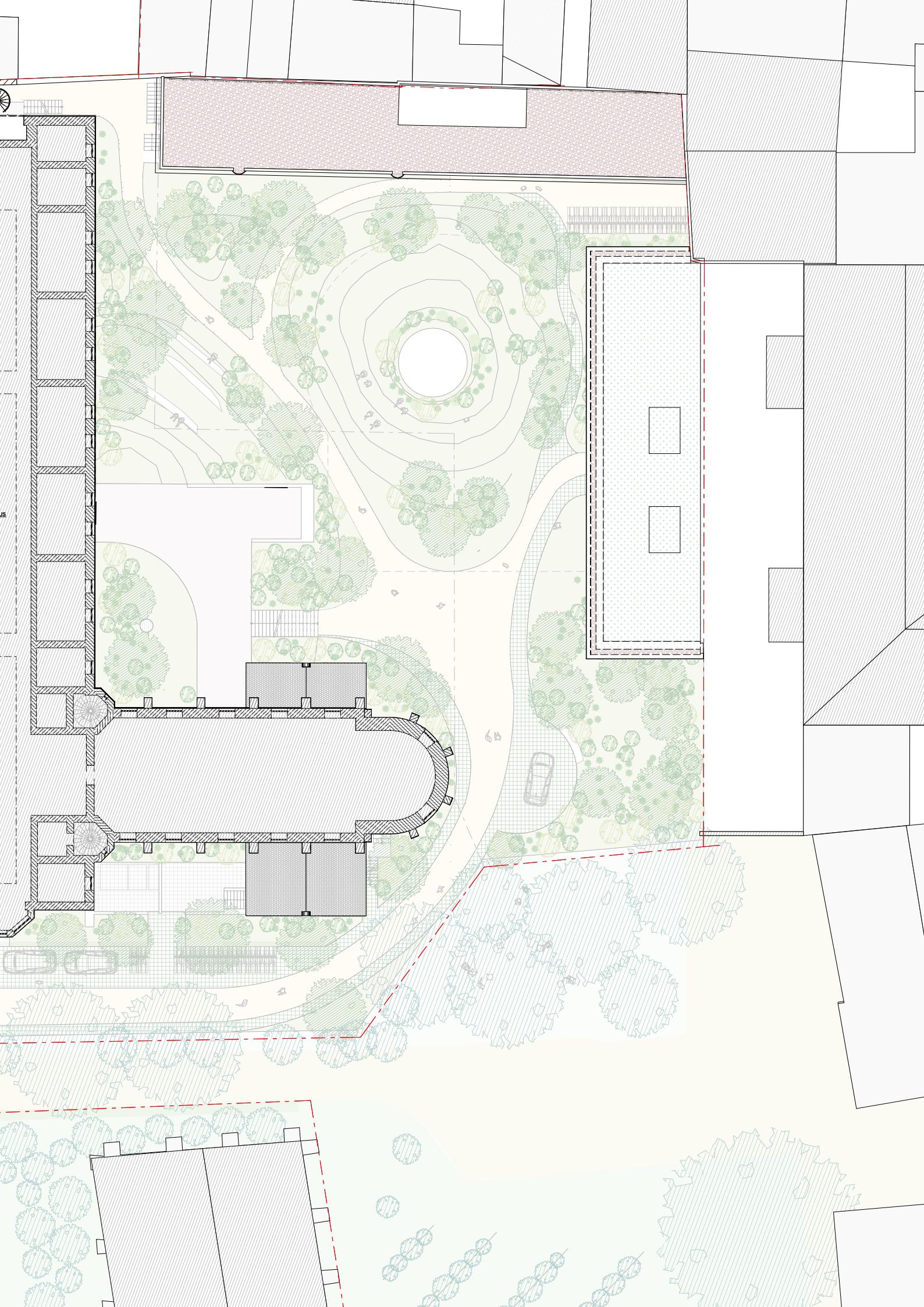


A gauche : Coupe existant, en rouge à démolir
A droite: Coupe état projeté



Vue depuis une alcôve de la bibliothèque vers la grande salle





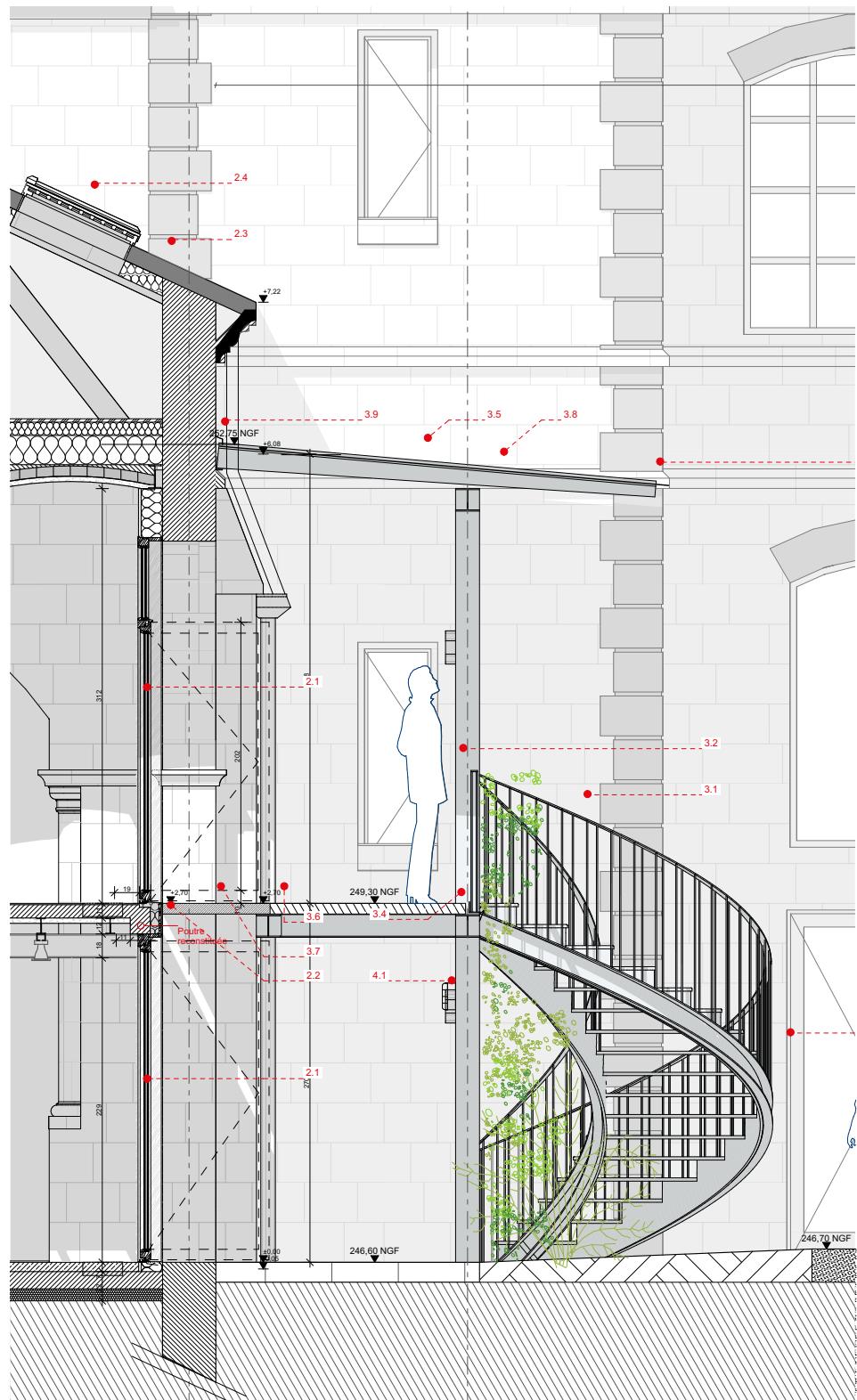
Salles de classe

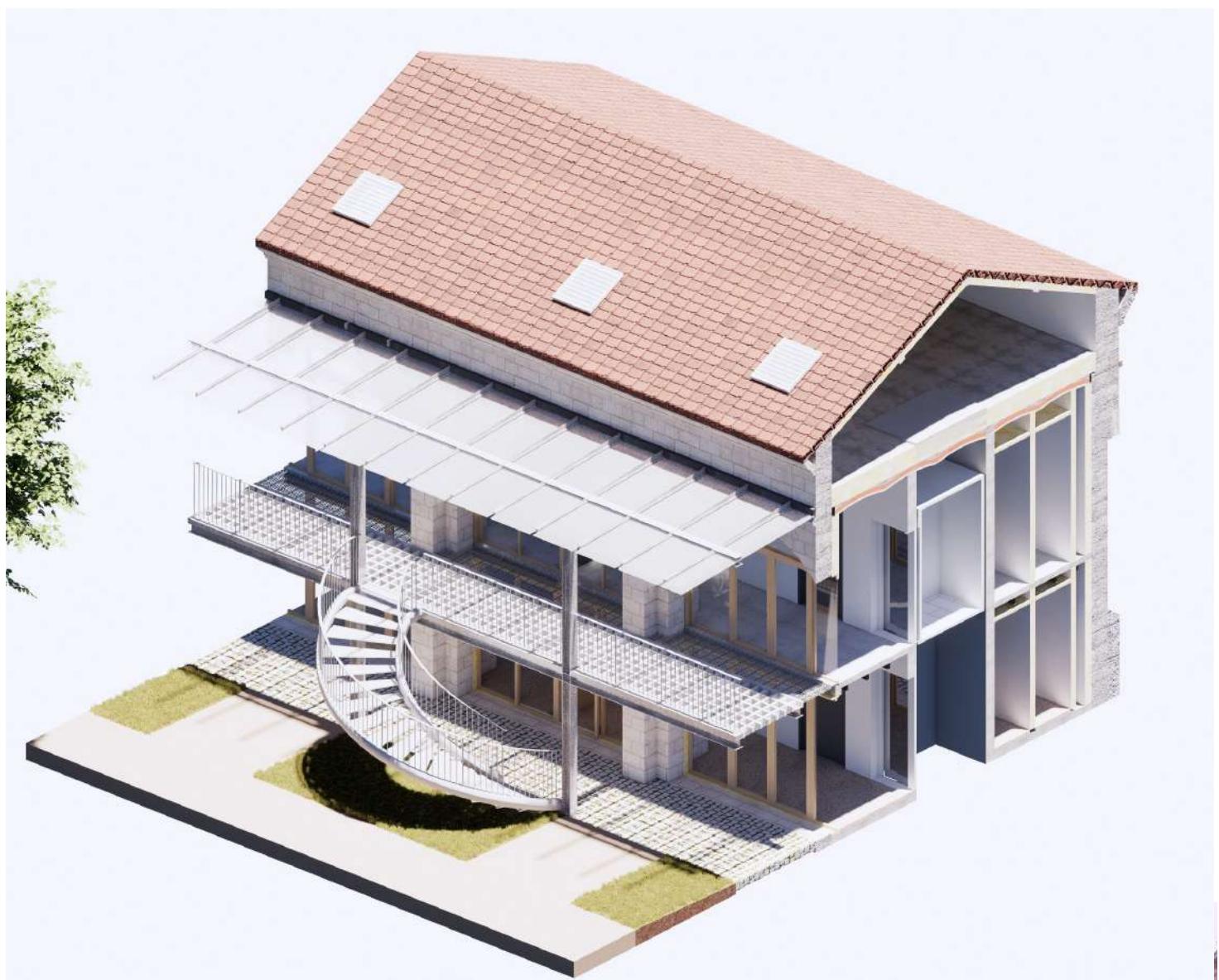
Apprendre dans une architecture séculaire

La reconversion du déambulatoire suit les principes de la Charte de Venise : **chaque modification est clairement identifiable**.

Le deuxième niveau ajouté depuis l'implantation de bureaux est conservé. Les complexes menuisés qui remplissent les arcades sont quant à eux remplacés, de manière à créer des accès aux salles de l'étage depuis la nouvelle coursive extérieure. Cette dernière, dessinée par un assemblage d'éléments fins en acier galvanisé n'impacte pas la lecture de l'édifice et notamment laisse visible les modénatures de la corniche. Elle permet aussi à ses usagers de faire une pause, en hauteur sur le jardin. Une marquise en verre armé (récupéré sur la partie des anciennes cuisines) ponctue avec délicatesse l'intervention menée à l'extérieur : elle souligne discrètement l'enfilade des arches maçonniées. A l'intérieur, la recherche de dépouillement confère aux salles de classe une esthétique sobre. Ces dernières disposent néanmoins de tout le confort technique nécessaire à l'enseignement dans un campus d'excellence.

Les nouveaux réseaux sont laissés apparents, à distance de la structure existante. Ce parti pris, qui facilite les activités de maintenance, met aussi en valeur les formes voûtées qui se déplient au-dessus des groupes d'étudiants. Ces derniers, grâce à la partition généreuse des salles de classe, peuvent s'organiser en différentes configurations, selon les besoins des enseignants.





A gauche : Coupe et plan des salles de classes

Au dessus : Axonométrie du déambulatoire
A droite : Marquise et déambulatoire du Lycée Carnot - Dijon







La cour d'honneur depuis la coursive du déambulatoire





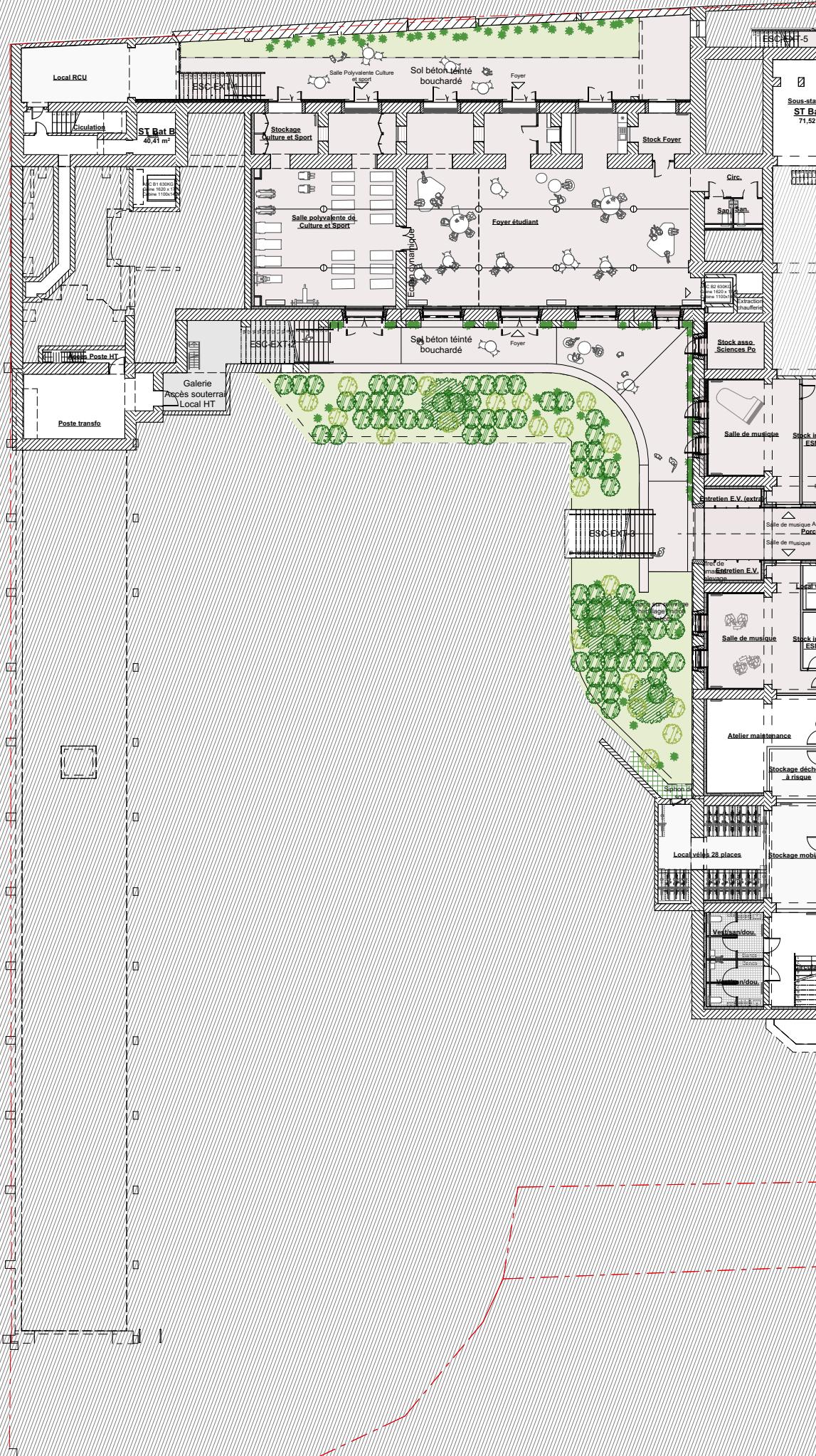
Le Porche et le rez-de jardin

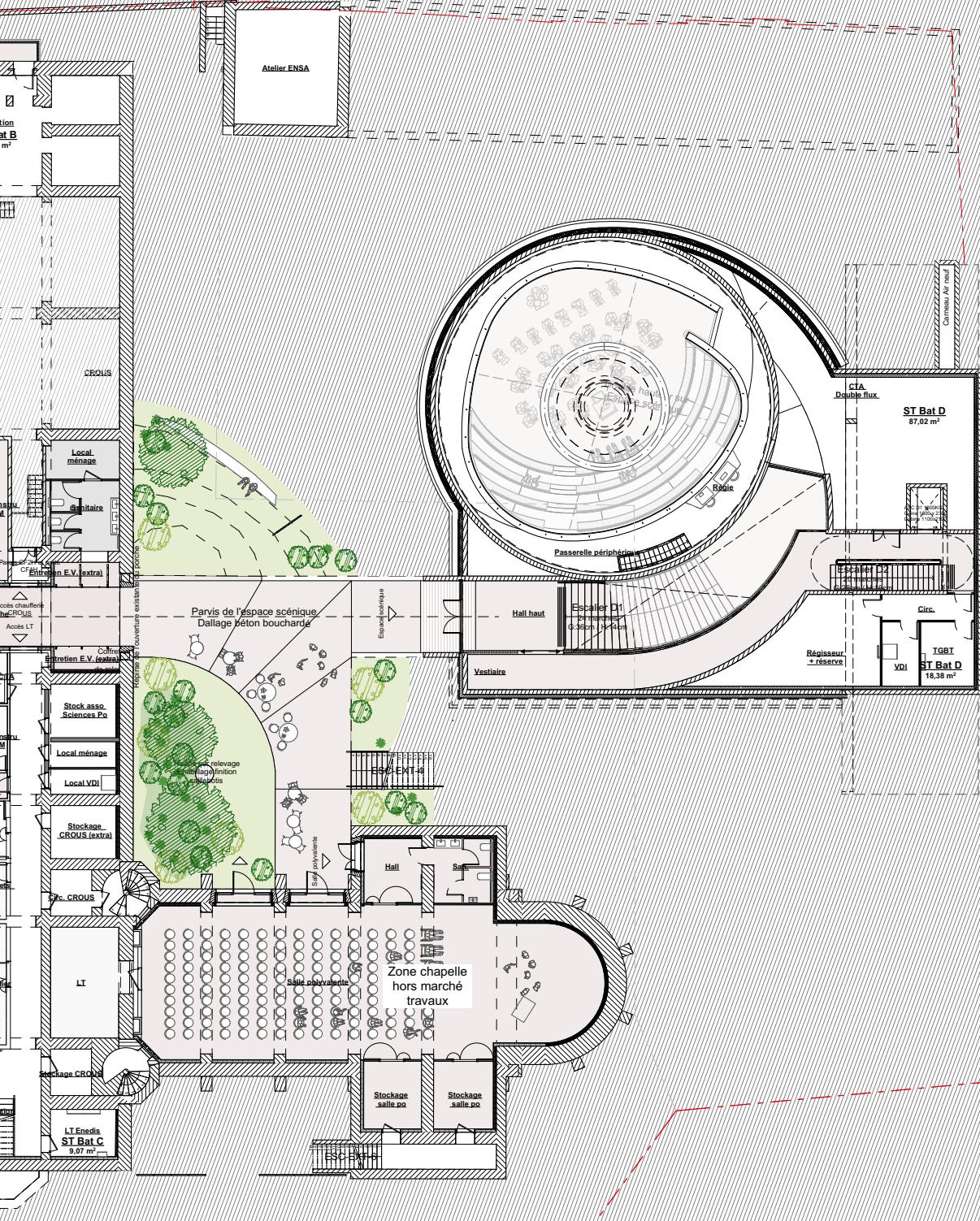
Un trait d'union entre cour et jardin



Le porche est une intervention nouvelle qui relie l'entrée principale de l'ESM à la cour en rez-de-jardin. Le sol est en béton quartzé ce qui permet une continuité entre l'intérieure de l'ESM et l'extérieur du parvis de l'espace scénique au foyer étudiant. Le porche vient desservir deux salles de musiques, l'accès chaufferie CROUS et des locaux techniques dans un ensemble serrurier en tôle d'acier galvanisé perforé.











L'entrée de l'espace scénique de l'ESM

L'espace scénique

Une coque en accord avec la strate géologique qui l'accueille

L'entrée de l'espace scénique s'effectue depuis le parvis en rez-de-jardin. C'est une ouverture en tunnel dans la pente, qui ne laisse rien deviner de l'expérience qui va s'offrir à ses usagers.

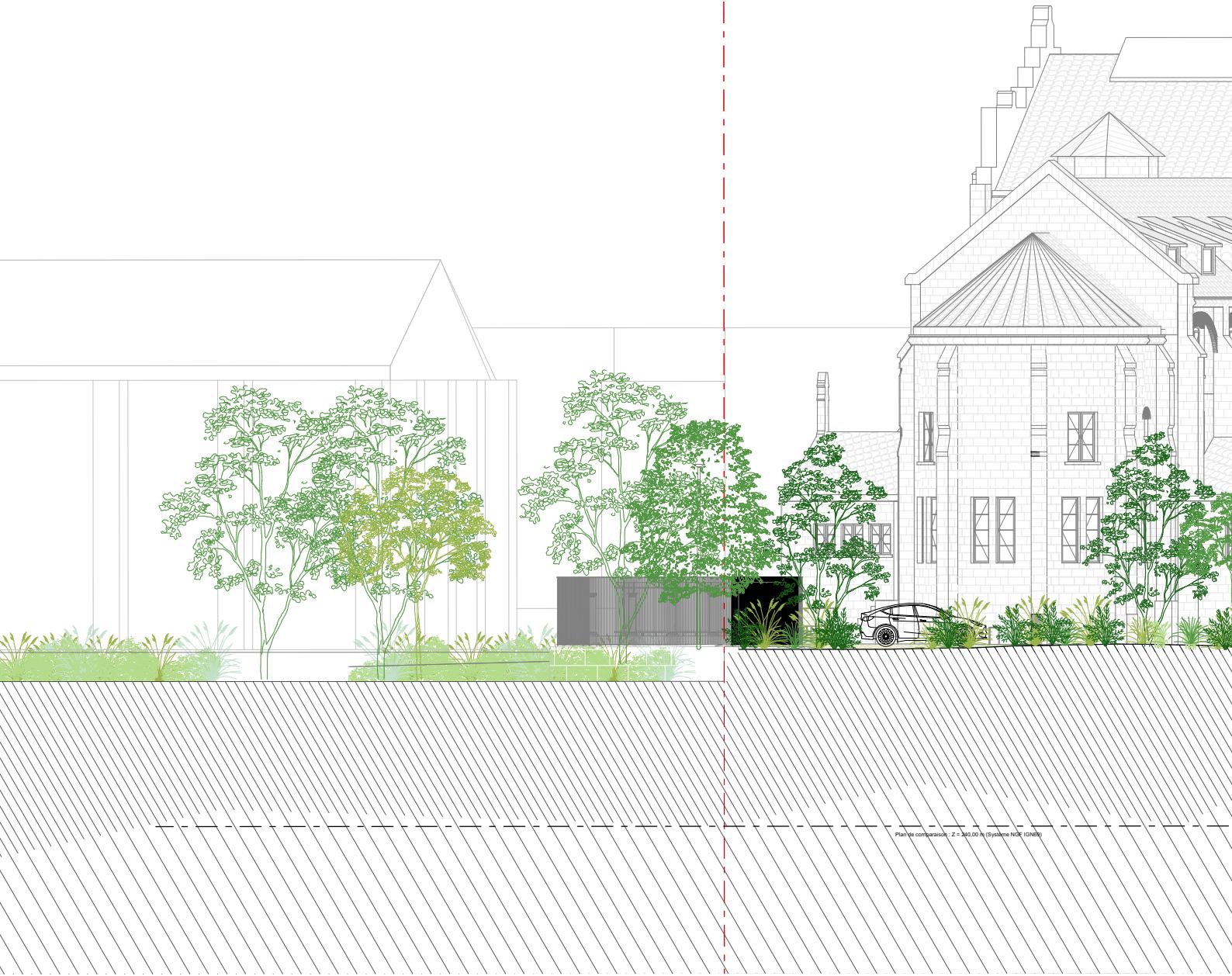
Son hall se développe sur deux niveaux : c'est une invitation à descendre encore de quelques

mètres au cœur du sol. Une double hauteur permet d'apprécier le mur courbe qui ceinture la salle et participe à la transition du jardin vers le calme du lieu de la scène.

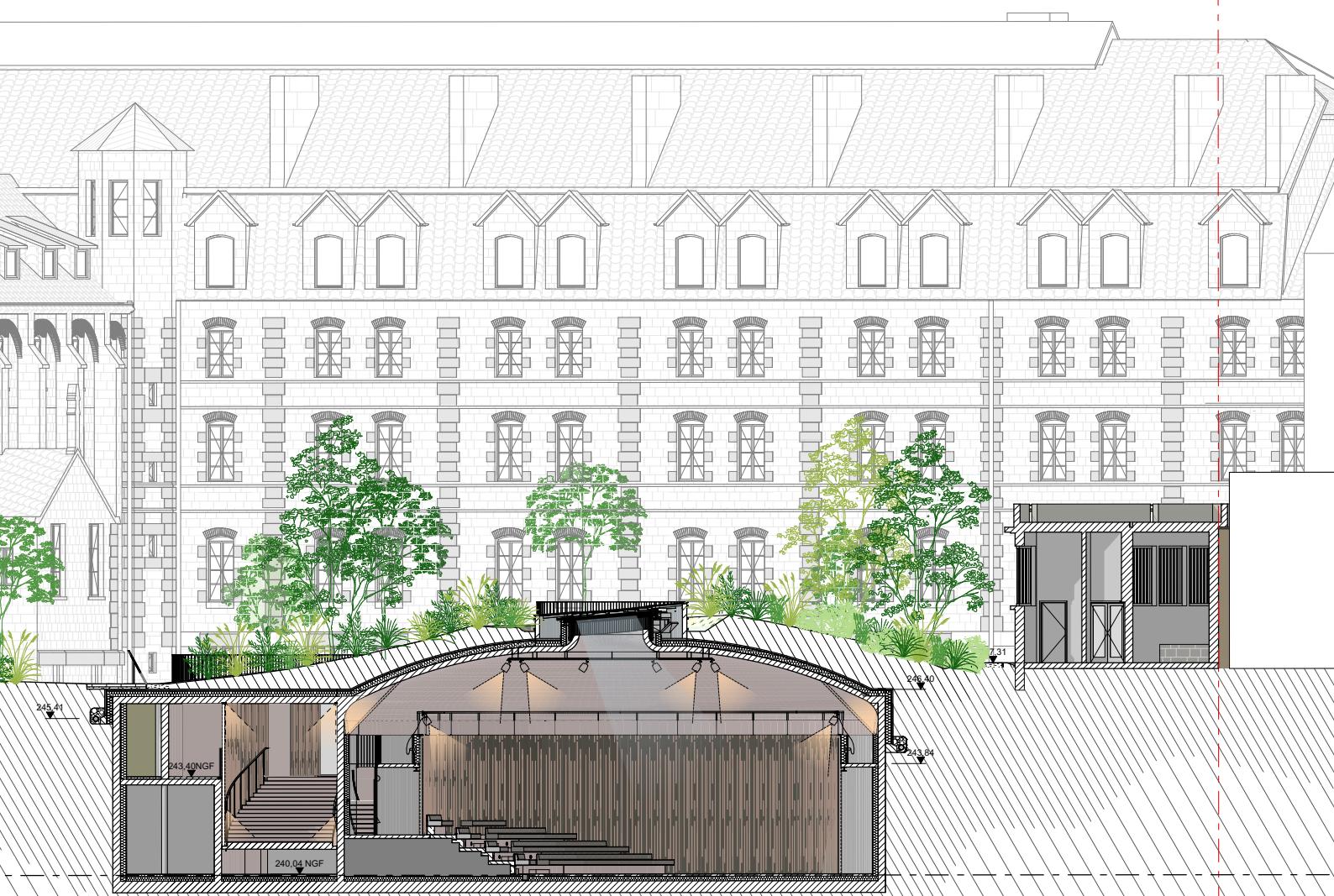
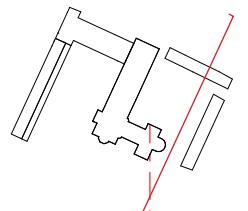
La forme arrondie de l'espace offre une expérience unique de la représentation aux étudiants. La couverture voûtée qui englobe la salle prend naissance dans la

courbure de ses murs périphériques, créant une sensation d'enveloppe souple.

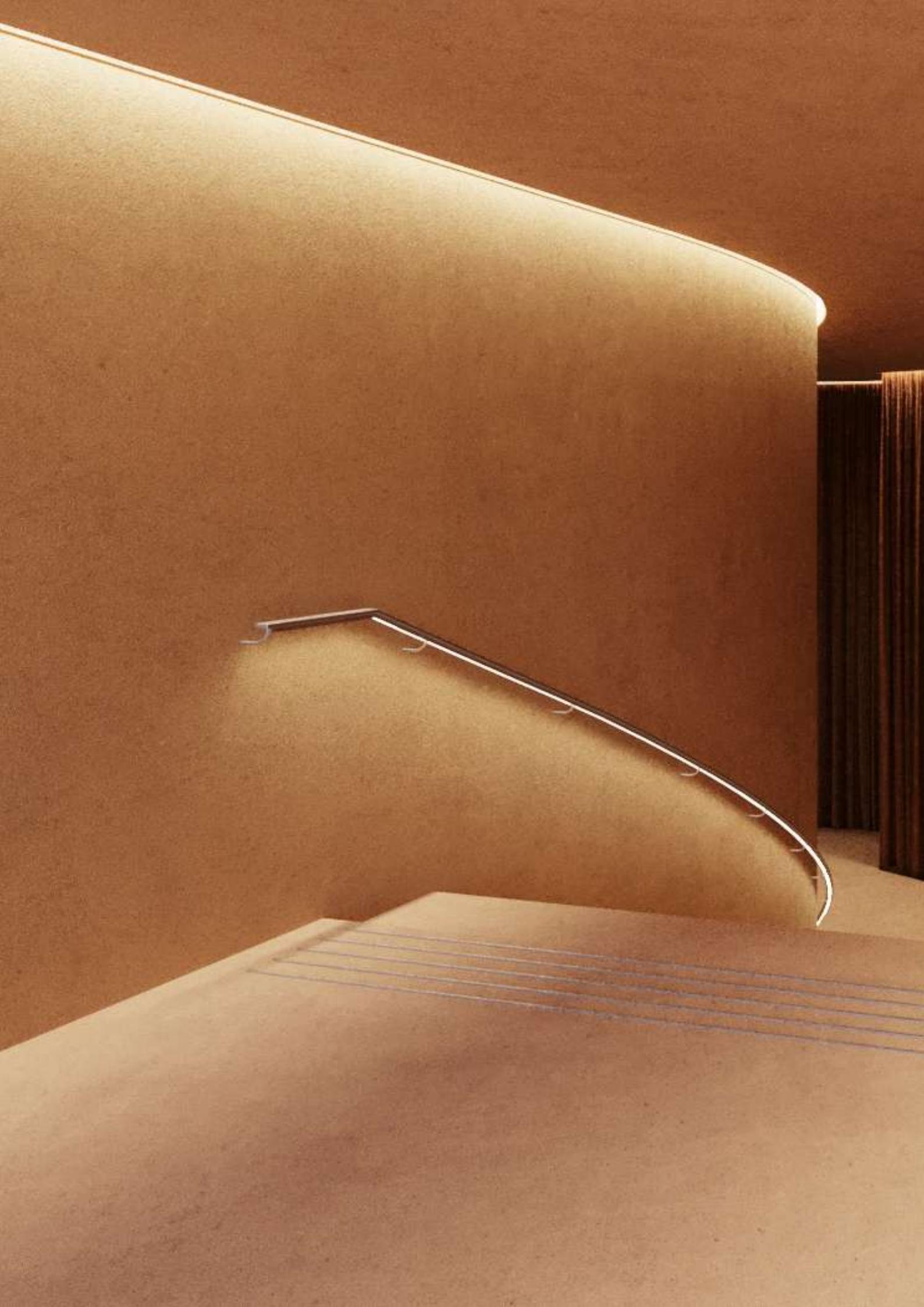
En plus d'offrir une ambiance douce grâce à un oculus qui émerge à la surface du jardin au sommet de la voûte, sa géométrie arquée participe à la maîtrise du confort acoustique.



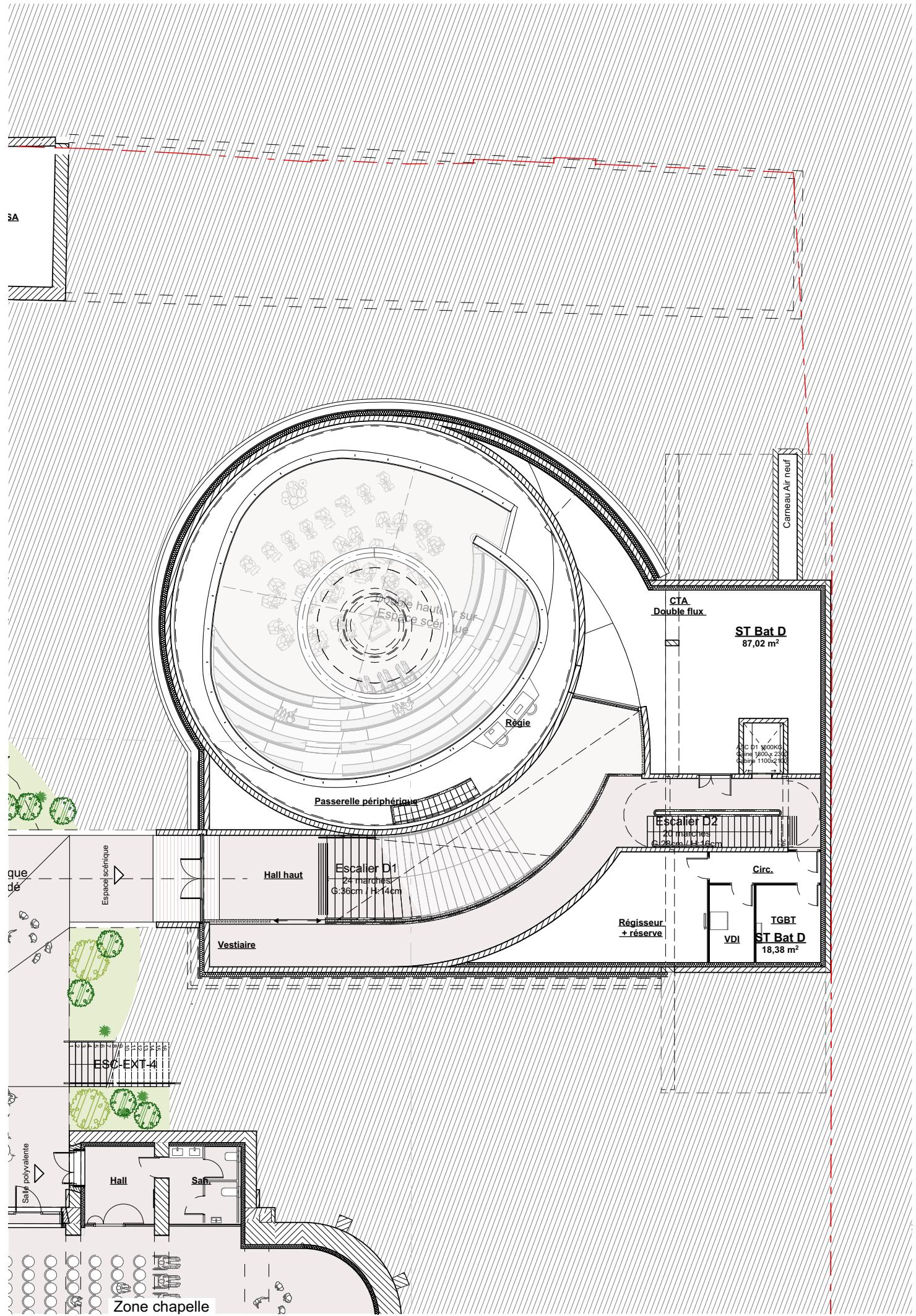
**Nous prévoyons de travailler avec
le matériau terre en enduit sur
les parois intérieures et avec des
panneaux réfléchissants suspendus
qui pourront accueillir une partie de
la technique de scénographie.**

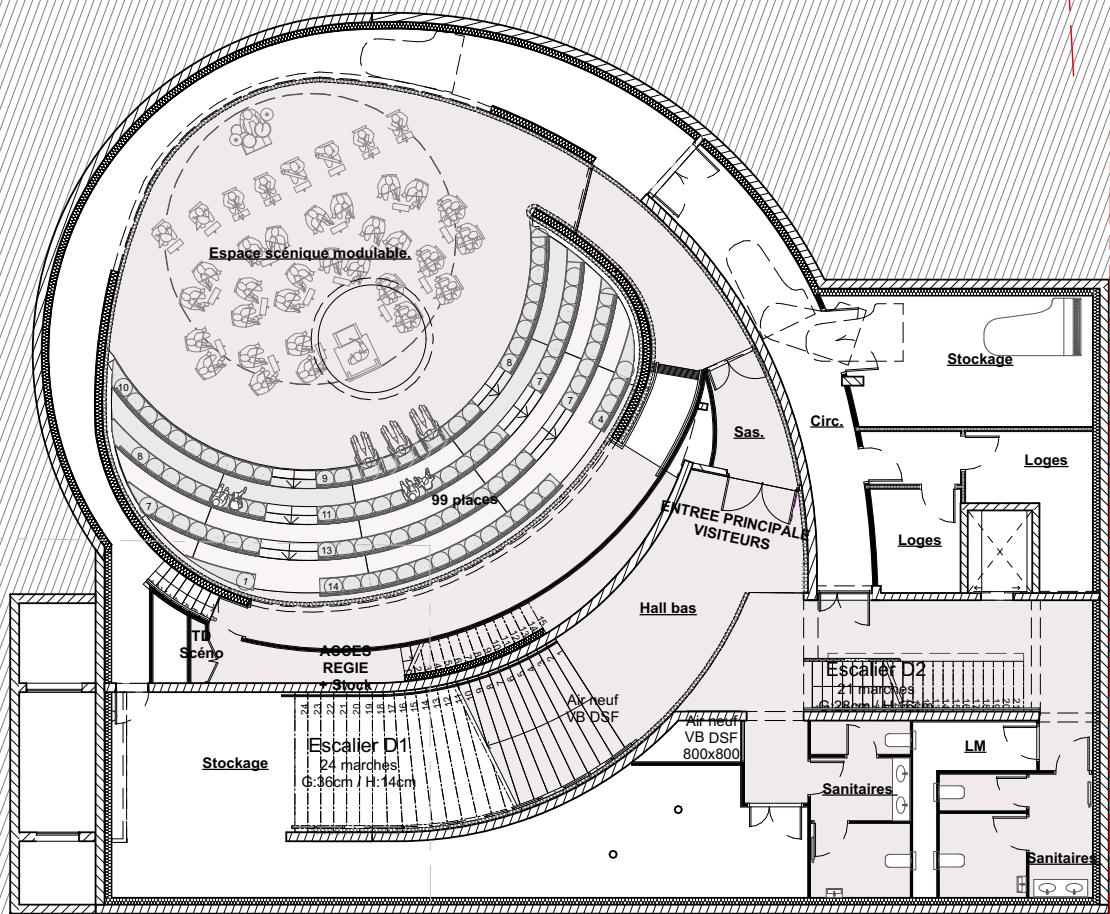


Coupe de la cour de l'ENSA au jardin de l'ESM













Administration de l'ESM

Une architecture discrète qui se fond dans le paysage

L'administration de l'ESM s'établit au niveau du jardin dans un volume étiré, adossé à la limite séparative.

Elle dispose de deux accès : de plain pied depuis le jardin et vertical vers le hall de l'espace scénique qui se déploie en dessous.

L'accès à chaque bureau se fait en longeant le mur mitoyen dans une distribution éclairée par une ouverture zénithale. Les espaces de travail s'ouvrent ainsi pleinement sur le jardin topographié, préservé du flux étudiant grâce à un traitement paysager.

La nouvelle construction réalisée en panneaux de bois, est habillée

par une finition en acier galvanisé. Une casquette qui file tout du long de la façade souligne l'horizontalité de la construction et participe à son ancrage dans le paysage. Cette architecture très simple, fait fait directement écho à la coursive du déambulatoire, à l'opposé du campus.

Le vocabulaire volontairement dépouillé et strict de ces deux ouvrages neufs est pensé pour ne pas interférer avec les ouvrages majeurs du site.



Au dessus : Coupe reliant les différents niveaux de l'ESM

Au dessous : Axonométrie de l'administration

A droite : Plan de rez-de-chaussée du jardin

1 - Bureau individuel

2 - Circulation

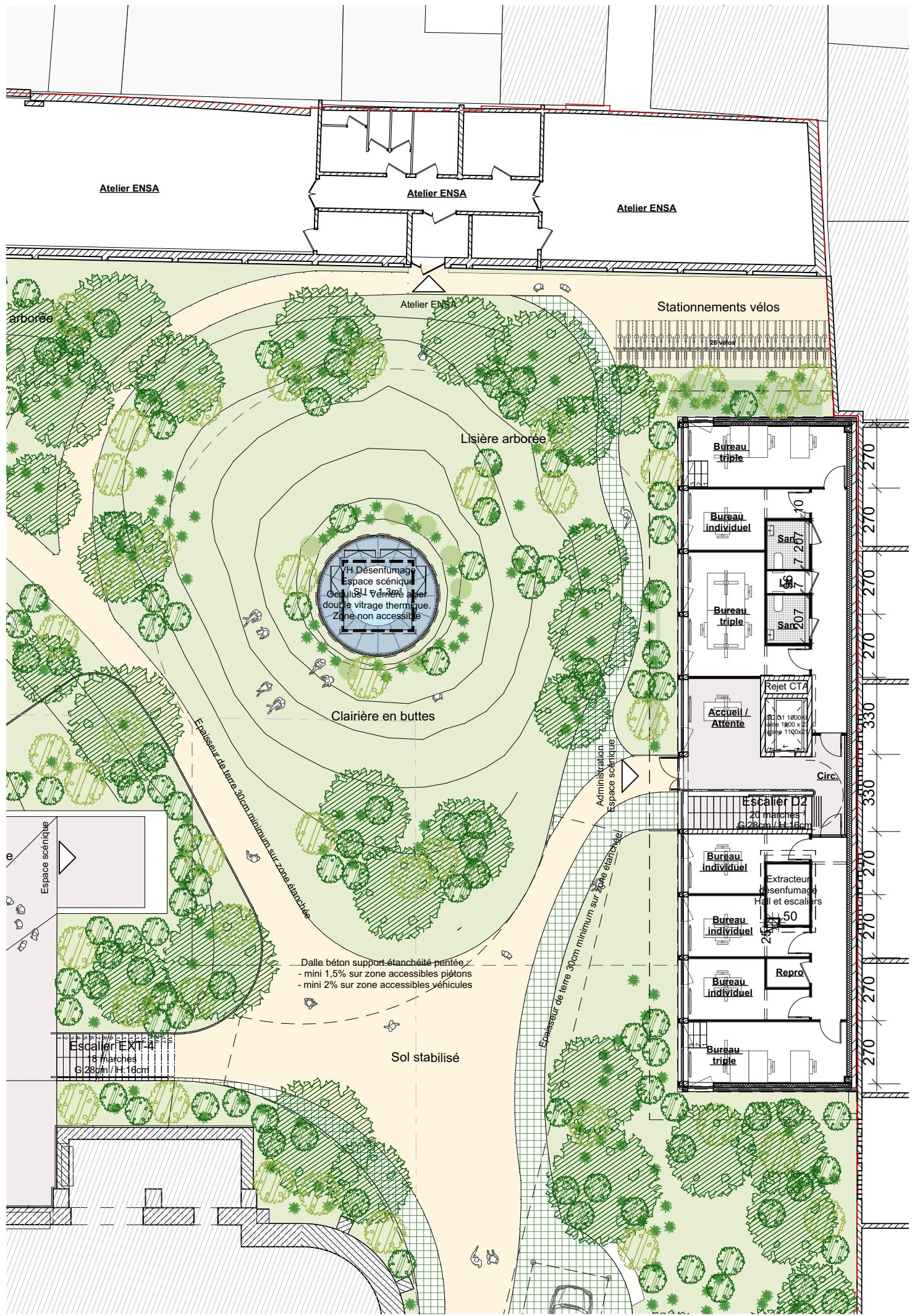
3 - Jardin et mise en retrait des bureaux

A - Mur a Ossature bois

B - Menuiserie bois

C - Toiture sedum









Le jardin des chants Costaloriens



TER PER PER PER